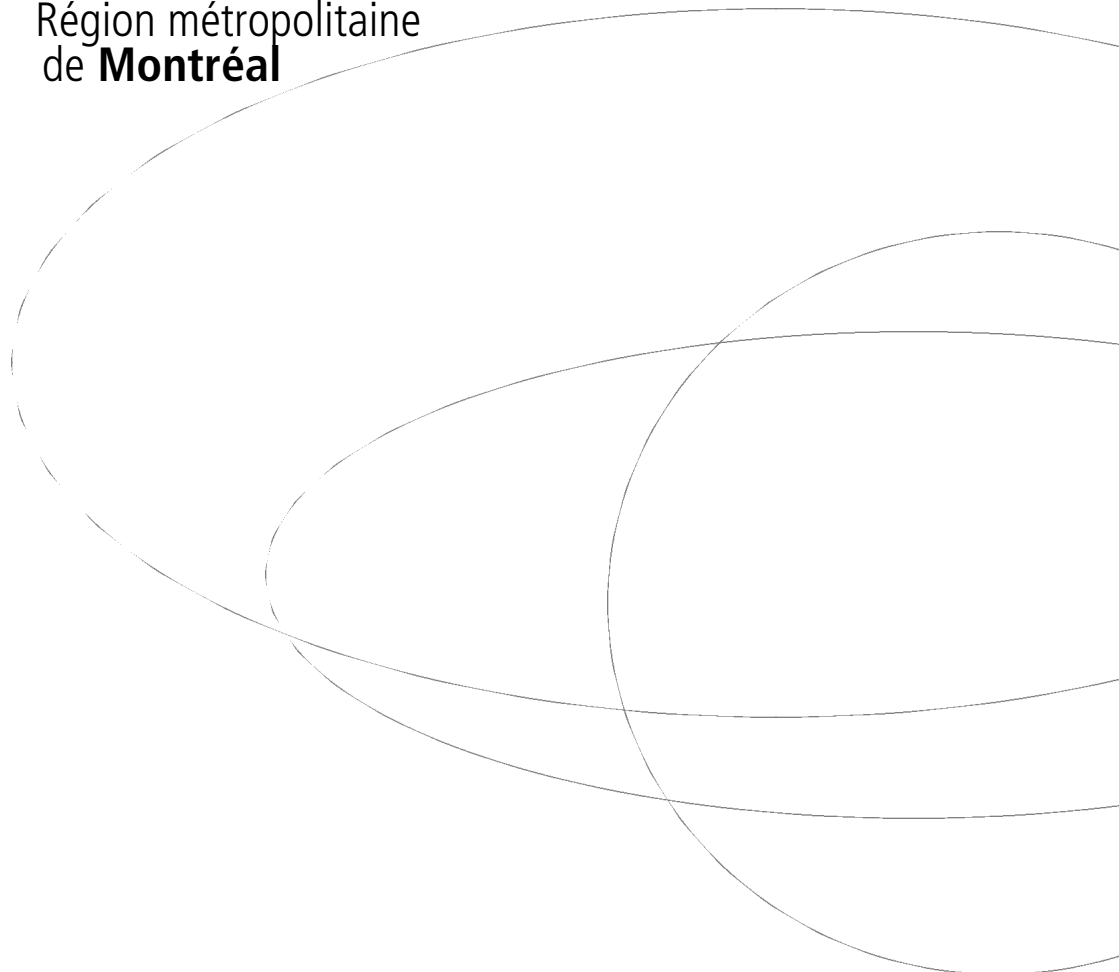


Perspectives de développement des entreprises d'économie sociale

Région métropolitaine
de **Montréal**



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



Étude commandée par
La Table métropolitaine de Montréal
au Chantier de l'économie sociale

Réalisée par Chantale Thiboutot
Montréal, janvier 2003



**CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**

4200, rue Adam
Montréal (Québec)
H1V 1S9

Téléphone (514) 899-9916
Télécopieur (514) 899-0114
Sans frais 1 888 251-3255
Courriel ecosoci@chantier.qc.ca

Graphisme Brunel Design ©2003
Impression Imprime-Emploi

Table des matières

Introduction -----	5
1. Mandat -----	7
2. Identification des portraits et des bilans – RMR de Montréal -----	11
3. Secteurs d'activités des entreprises d'économie sociale -----	17
4. Conditions de développement des entreprises -----	37
5. Actions du Chantier de l'économie sociale -----	43
Bibliographie -----	46
ANNEXE 1	
Définition des entreprises en économie sociale -----	50
ANNEXE 2	
Liste des acronymes -----	52
ANNEXE 3	
Liste des participations aux <i>focus groups</i> -----	53
ANNEXE 4	
Profil des entreprises d'économie sociale actives ou émergentes soutenues par les ressources de développement local -----	57

Introduction

Le Chantier de l'économie sociale présente dans ce document les résultats d'une analyse qu'il a réalisée pour la Table métropolitaine de Montréal, au sujet des perspectives de développement des entreprises et des projets d'économie sociale de la région métropolitaine de Montréal.

Depuis maintenant six ans, le Chantier de l'économie sociale travaille à la promotion et au développement de l'économie sociale. Pour consolider son action, il s'allie aux promoteurs d'entreprises d'économie sociale œuvrant dans divers secteurs d'activités (environnement, services de proximité, communications, loisirs, habitation, enfance-famille, culture, etc.), aux acteurs du développement local et régional (Association des Centres locaux de développement, Association des régions du Québec, Comités régionaux en économie sociale, Réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités, etc.) et aux grands mouvements sociaux (syndicats, organismes communautaires, coopératifs, écologiques et féministes). Ses liens de solidarité tissés à travers de multiples réseaux et ses accomplissements pour le développement d'entreprises d'économie sociale l'ont enrichi de connaissances et d'analyses uniques dans ce domaine.

Pris globalement, on évalue que le secteur des entreprises d'économie sociale représente aujourd'hui, au Québec, 6 200 entreprises constituées sous forme de coopératives ou d'organismes sans but lucratif qui emploient 65 000 personnes et génèrent plus de 4,3 milliards de dollars en chiffre d'affaires. Depuis 1996, ce sont plus de 1 000 nouvelles entreprises collectives qui ont été créées, représentant 20 000 nouveaux emplois¹. Elles sont issues de la concertation et de la mobilisation de plusieurs partenaires soucieux de développer des entreprises qui conjuguent à la fois des dimensions économiques et sociales. Ce sont des entreprises innovantes, capables de répondre aux besoins des collectivités et d'assurer une propriété collective des ressources du territoire.

Nous tentons, dans cette étude, de jeter un regard actualisé sur les tendances et les conditions de développement des entreprises du territoire métropolitain de Montréal. Cette analyse a été réalisée à travers trois étapes de cueillette d'informations: la réalisation de six *focus groups*, la recension de portraits et de bilans sur les entreprises d'économie, et l'élaboration d'un profil des entreprises qui ont été soutenues en économie sociale ou étaient en voie de l'être par les ressources de développement local du territoire de la RMR de Montréal.

¹ Chantier de l'économie sociale, *Portrait statistique des entreprises d'économie sociale (Coopératives et OBNL)*, [En Ligne], [www.chantier.qc.ca], (page consultée le 30 juin 2002). Ces statistiques ont été établies, en 2002, à l'échelle provinciale, en collaboration avec le Bureau de l'économie sociale du ministère des Finances du Québec, le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et le Chantier de l'économie sociale. Les coopératives de travailleurs actionnaires et les deux plus grandes coopératives agricoles du Québec ont été exclues du grand total de ce portrait statistique. Ces statistiques n'ont pas été ventilées pour la région métropolitaine de Montréal. Au moment de réaliser la présente étude, il n'existait aucun répertoire nous permettant de recenser avec exactitude l'ensemble des entreprises d'économie sociale du territoire métropolitain.

Ce document se divise en cinq parties. La première partie situe les objectifs poursuivis dans cette analyse et les étapes de réalisation qui ont été effectuées. La deuxième identifie sommairement les portraits et les bilans que nous avons répertoriés au sujet des entreprises d'économie sociale du territoire métropolitain de Montréal. En troisième partie, nous présentons les principaux secteurs d'activités des entreprises actives et de celles en émergence en économie sociale, puis nous posons un regard sur leurs conditions actuelles de développement. Et finalement, dans la dernière partie, nous énumérons les différentes actions menées par le Chantier d'économie sociale pour contribuer au développement des entreprises.

Nous espérons que cette étude pourra réellement servir d'outil auprès des acteurs régionaux et locaux afin de favoriser le développement d'une vision commune et de renforcer davantage la capacité et le potentiel des entreprises d'économie sociale du territoire métropolitain de Montréal.

Nous tenons à remercier tous les partenaires locaux et régionaux, les Conseils régionaux de développement (CRD), les Comités régionaux d'économie sociale (CRES), les Centres locaux de développement (CLD), les Corporations de développement économique et communautaire (CDEC), mandataires de CLD, les Coopératives de développement régional (CDR), le ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM), qui ont participé à cette étude. Ils ont fourni l'information, soit en participant à un *focus group* ou encore en acceptant de compléter les questionnaires construits et administrés pour les besoins du profil. Aussi, nous soulignons la contribution des représentants des réseaux des entreprises d'économie sociale qui nous ont également soutenus dans cette démarche. Nous sommes également reconnaissants de l'appui du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC) au niveau du traitement des données et pour ses conseils méthodologiques au cours de cette étude.

1. Mandat

Le mandat de cette étude était défini autour de deux principaux objectifs: produire un bilan sur les problématiques de développement des entreprises d'économie sociale et identifier des secteurs d'activités pouvant représenter un fort potentiel de création d'emplois et de projets structurants dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal.

La Table métropolitaine souhaitait que cette étude soit appuyée par des démarches de consultations des partenaires locaux et régionaux, les Centres locaux de développement (CLD), les Coopératives de développement régional (CDR), les Comités régionaux en économie sociale (CRES) et les directions régionales d'Emploi-Québec de la région métropolitaine. Cette analyse devait compléter celles déjà réalisées ou actuellement en cours dans les diverses instances régionales.

Étapes de réalisation poursuivies

Validation de la démarche

Deux rencontres ont été organisées avec des représentants des Comités régionaux en économie sociale (CRES) des cinq régions administratives concernées par le territoire RMR en vue de valider les visées de cette étude et les moyens de réalisation possibles.

Ces rencontres ont, dès le départ, permis de cerner deux préoccupations. La première est à l'effet de ne pas entreprendre de démarches de cueillette de données qui répèteraient celles déjà réalisées dans les derniers mois dans les trois régions de Laval, Laurentides et Lanaudière. D'autre part, un malaise a été soulevé à l'égard du découpage géographique de la RMR par rapport aux régions de Lanaudière, de la Montérégie et des Laurentides. Ce découpage permet de ne fournir qu'une partie de l'information sur la réalité des entreprises de ces régions.

Étapes de réalisation

Nous avons rapidement constaté qu'il n'existait pas de répertoire complet de l'ensemble des entreprises d'économie sociale qui permet de faire une analyse sur la base géographique de la RMR. Quelques acteurs locaux et régionaux commencent à peine à se donner des moyens pour mieux connaître la réalité plus précise de l'ensemble des entreprises d'économie sociale de leur propre territoire. D'autre part, l'échéancier prévu pour ce mandat ne permettait pas de constituer une telle recension.

Nous avons procédé à une cueillette de données nous permettant de cibler les principales dimensions de cette étude sous l'angle des entreprises et de projets d'économie sociale «actifs», c'est-à-dire qui exercent déjà des opérations commerciales et aussi, du point de vue des projets

en émergence qui n'ont pas encore débuté leurs activités économiques. Ces derniers pouvant tout aussi bien être en phase de démarrage ou encore en expansion au sein d'entreprises déjà en activité.

Comme nous le précisons précédemment, nous avons réalisé six *focus groups* avec des partenaires différents en vue de mieux cerner les conditions de développement des entreprises et d'obtenir leur perception quant aux secteurs d'activités qui représentent un potentiel de développement.

Ces *focus groups* ont été organisés dans chaque région du territoire métropolitain avec la collaboration des CRD et des CRES. Les membres de ces organisations y ont participé ainsi que les représentants des CLD concernés par le territoire métropolitain. Ces partenaires, appelés à collaborer sous différentes formes au développement des entreprises, détiennent des connaissances et des expériences que nous estimons incontournables.

Au total, 82 personnes ont été mobilisées autour de ces *focus groups*. La représentation des participants fut très diversifiée : les acteurs locaux de développement (CLD, CDEC, CDR); les partenaires des CRD et des CRES (direction régionale d'Emploi-Québec, CLE, ministère de l'Environnement, milieu syndical, milieu institutionnel de la santé, milieu municipal, représentants d'entreprises d'économie sociale ainsi que divers représentants de tables sectorielles qui participent au CRD en environnement, en petite enfance, en culture, en loisirs, en agroalimentaire et en développement social). Pour Montréal, tout particulièrement, le *focus group* organisé a réuni 13 parmi les 16 ressources de développement local (CDEC, CLD) et la Coopérative de développement régionale Montréal-Laval (CDR). Puis, nous avons organisé un *focus group* supplémentaire, réunissant les représentants de 12 secteurs d'activités afin d'élargir nos données d'un point de vue sectoriel.

Les sujets traités lors de ces *focus groups* ont essentiellement porté sur les secteurs d'activités des entreprises et des projets structurants en économie sociale (actifs et émergents) et sur leurs conditions de développement.

Parallèlement à cette démarche, nous avons également recueilli les bilans et les portraits des entreprises d'économie sociale disponibles auprès des acteurs régionaux, soit les CRD et les CRES, de même que les bilans de réalisation et les plans d'action des directions régionales d'Emploi-Québec.

Enfin, nous avons réalisé un profil de 391 entreprises et projets d'économie sociale en vue d'obtenir des données complémentaires au sujet de certaines de leurs caractéristiques. Compte tenu de l'échéancier dont nous disposions et en l'absence d'un répertoire exhaustif des entreprises d'économie sociale de la RMR, nous avons choisi de cibler, pour notre étude, uniquement les entreprises et les projets d'économie sociale qui ont été soutenus financièrement au

cours des dernières années et les projets qui étaient à l'étude au cours de l'été 2002, auprès des ressources de développement local (CLD, CDEC). Nous avons également retenu les entreprises et les projets que les Coopératives de développement régional (CDR) ont accompagnés. Plusieurs entreprises d'économie sociale existant avant même l'implantation de ces ressources ou n'ayant pas eu recours à leur soutien, n'ont pas été incluses dans ce profil. Pour l'ensemble de ces raisons, le profil réalisé ne constitue pas un portrait exhaustif de la totalité des entreprises du territoire de la RMR de Montréal. Cependant, il nous a permis de recueillir des données et de l'information qui appuient et illustrent les constats établis dans le cadre des *focus groups* (les faits saillants de ce profil sont fournis en annexe).

Au terme de ces étapes, nous avons effectué une synthèse des principales données recueillies. Nous les avons enrichies de la connaissance que nous avons acquise à travers les différents travaux que nous menons. Un rapport final de cette étude a été transmis à la Table métropolitaine de Montréal. Il comprenait quelques recommandations à l'égard d'Emploi-Québec proposant de nouvelles pistes de développement ainsi que de nouvelles formes de partenariat.

Le présent document vise à rendre compte des principaux enjeux de développement des entreprises d'économie sociale du territoire de la RMR de Montréal dans différents secteurs d'activités.

2. Identification des portraits et des bilans – RMR de Montréal

Nous énumérons ci-dessous les démarches des Comités régionaux en économie sociale qui ont été réalisées en vue d'élaborer des portraits du secteur de l'économie sociale ou des entreprises d'économie dans leur région. Puis, nous présentons quelques éléments des bilans de réalisation des directions régionales d'Emploi-Québec afin d'identifier la nature de leur contribution aux entreprises d'économie sociale. Voici, en résumé, l'information recueillie.

Au niveau des CRES

Plusieurs instances régionales en économie sociale ont déployé des efforts au cours de la dernière année pour se doter d'outils d'analyse du secteur de l'économie sociale. Plusieurs éléments concernant les enjeux et les problématiques du développement des entreprises d'économie sociale contenus dans les portraits et les études réalisés par les régions rejoignent ceux de la présente analyse. Ils ont, entre autres, servi à alimenter les parties suivantes de notre analyse. Voici, par région, l'état des démarches réalisées ou en cours au sein des régions et les éléments qui ont attiré notre attention.

Laval

Le CRESL (Comité régional d'économie sociale de Laval) a effectué à l'automne dernier un portrait des 15 entreprises qu'il avait soutenues ces dernières années en économie sociale. Nous retrouvons dans ce portrait des éléments d'information au sujet de la situation financière des entreprises, des secteurs d'activités et des besoins de formation. Une forte concentration d'entreprises est signalée dans le secteur d'activités de l'environnement et du récréotourisme environnemental. Les autres entreprises se répartissent dans des secteurs variés. On souligne la nécessité de revoir les stratégies de consolidation et de capitalisation de certaines entreprises afin de leur permettre d'atteindre leurs objectifs d'autofinancement.

L'étude a permis d'identifier des besoins en formation dans les domaines de la gestion financière, de l'encadrement du personnel, de la mise en marché et du marketing.

Laurentides

Dans le territoire des Laurentides, la Commission régionale d'économie sociale (CRES), le CRD et la direction régionale d'Emploi-Québec ont organisé, cet automne, une tournée régionale en économie sociale. Les données et l'information diffusées dans le cadre de cette tournée sont issues du portrait du secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire de la région des Laurentides réalisé par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC).

Le portrait réalisé porte sur l'ensemble du territoire des Laurentides et ventile des données à l'échelle régionale et par MRC. Bien que les résultats de ce portrait ne sont pas fragmentés par typologie d'association (entreprises d'économie sociale ou organismes d'action communautaire), ils nous informent sur les coopératives rejointes. Les résultats sont ventilés selon le statut juridique (coop et OBNL).

Il s'agit de coopératives qui œuvrent dans le domaine de la foresterie, de l'alimentation, de l'agriculture, de l'habitation, des services funéraires et du milieu scolaire. Ce sont des coopératives de travail, de services, de consommateurs, de producteurs et de solidarité. La vente de biens et de services représente la principale source de financement de ces entreprises (74 %). Elles emploient du personnel dans le cadre de programmes d'insertion, d'employabilité ou de lutte contre la pauvreté dans une proportion de 30 %. D'autres données relatives aux coopératives sont disponibles concernant les postes de direction, les salaires, la formation du personnel, le membership, les politiques de ressources humaines, les données financières et le recrutement du personnel.²

Lanaudière

La Table régionale de l'économie sociale de Lanaudière (TRESL) a tenu un Colloque régional en économie sociale au printemps 2002 dans le cadre de la tournée des régions du Chantier de l'économie sociale et de ses partenaires. Un portrait du secteur de l'économie sociale a été réalisé pour alimenter cette rencontre de réflexion. Il porte sur les organismes et les entreprises répondant à une définition large de l'économie sociale. La présentation des informations de ce portrait ne permet pas de différenciation au niveau des entreprises d'économie sociale. On signale toutefois, la présence d'une vingtaine de coopératives rejointes dans toute la région, dont quatre dans la MRC de l'Assomption et deux dans celle des Moulins. Parmi les secteurs d'activités des associations rejointes, le secteur d'activités le plus élevé en nombre est celui des centres de la petite enfance, suivi de celui de la culture et de la famille.

Le CRD a récemment publié les Actes du colloque régional. Cet événement a permis de développer une meilleure connaissance et de dégager des pistes de solutions fort prometteuses au niveau du développement des entreprises. Plusieurs thèmes ont été abordés lors de ce colloque dont le partenariat, le financement des entreprises et le développement de la main-d'œuvre. Nous aborderons plusieurs de ces éléments dans la dernière partie de notre rapport.

Montréal

Le territoire de Montréal dispose d'un portrait des entreprises d'économie sociale de l'île de Montréal datant de janvier 2000. Il contient de l'information descriptive et des données financières de 59 entreprises ayant reçu des fonds de soutien en économie sociale. Dans ce portrait, on relève une concentration d'entreprises dans les secteurs de la culture, de l'éducation, de l'ali-

² Binhas, L. (2002). *Portrait régional du secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire, Région des Laurentides*, pp.14 à 46.

mentation, du tourisme, des communications et des médias, de l'environnement et de l'habitation. On souligne également des besoins de formation, de réseautage, d'outils de gestion et de financement en consolidation pour les entreprises.

D'autre part, le Comité d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSÎM), a procédé au cours de l'été à l'établissement d'un diagnostic des premières entreprises qui ont connu, à l'automne 2002, une fin de soutien financier dans le cadre de l'Entente spécifique de régionalisation de l'économie sociale de l'île de Montréal, qui prendra fin en mars 2003. Ce diagnostic visait à mieux connaître la situation financière de ces entreprises.

Les résultats de cette analyse n'étaient pas encore publiés au moment de notre rapport. Toutefois, les données recueillies et les premières analyses ont démontré la nécessité pour les entreprises d'avoir recours à des outils diversifiés pour assurer leur consolidation et leur développement au-delà de leur démarrage. Certaines nécessitent de nouvelles formes de soutien financier de même qu'un accompagnement spécialisé, à court terme, compte tenu de la fragilité de leur situation financière.

Montréal

Aucun portrait des entreprises d'économie sociale n'était disponible dans cette région. Au moment de la tenue du *focus group*, le CRES de Montréal était en train de se consolider. Cette phase de structuration permettra éventuellement de produire des travaux d'analyse ultérieurs.

En somme, il n'existe pas dans la région métropolitaine de portrait exhaustif de l'ensemble des entreprises d'économie sociale. Les données qui existent au niveau provincial quant à l'estimation du nombre d'entreprises d'économie sociale sont régionalisées uniquement pour les coopératives et non pour les OBNL.

Certains portraits régionaux existants ne portent pas seulement sur les entreprises d'économie sociale dans la mesure où ils incluent les organismes d'action communautaire. Quant aux portraits portant plus spécifiquement sur les entreprises d'économie sociale, ils sont à faible échantillonnage et ne sont pas harmonisés au niveau des indicateurs utilisés. Cette situation gagnerait à être améliorée afin de permettre une meilleure lecture régionale et de pouvoir suivre l'évolution des entreprises d'économie sociale. Nous y reviendrons plus tard dans la partie des recommandations de notre rapport.

Au niveau des directions régionales d'Emploi-Québec

En mai dernier, la Table métropolitaine a effectué une demande aux directions régionales d'Emploi-Québec afin d'obtenir, aux fins de cette analyse, leurs bilans de réalisations auprès des entreprises en économie sociale. Nous avons reçu, par la suite, des rapports annuels de 2001-2002 et, pour la plupart, les plans d'action en cours. Nous avons reçu des bureaux des Laurentides et de Montréal une synthèse de l'état de leur contribution. Le bureau de Lanaudière a fourni le portrait régional de la Table régionale de l'économie sociale de Lanaudière réalisé pour le colloque régional sur l'économie sociale tenu au printemps 2002. Le bureau de Laval nous a fait parvenir le portrait régional des entreprises du CRESL.

Nous constatons que les données disponibles d'Emploi-Québec ne sont pas consolidées en fonction des entreprises d'économie sociale comme tel. De façon générale, Emploi-Québec contribue aux entreprises d'économie sociale par l'insertion en emploi (mesure Subventions salariales) et par la préparation pour l'emploi (mesure pour entreprises d'insertion sociale). Emploi-Québec attribue également des fonds aux entreprises par le biais du Fonds de lutte contre la pauvreté. À partir des données fournies, il nous a cependant été impossible de retracer, pour l'ensemble des bureaux régionaux, le nombre de participations affectées aux entreprises d'économie sociale dans le cadre de ces mesures. Certains CLE participent aux comités d'analyse et d'approbation des projets d'économie sociale des CLD. La revue des plans d'action des directions régionales nous a aussi renseignés sur d'autres formes de contributions et sur l'existence d'ententes spécifiques auxquelles Emploi-Québec est associé. Certaines régions sont engagées au niveau sectoriel dans le cadre d'ententes spécifiques qui affectent certaines entreprises d'économie sociale.

Voici, en résumé, quelques illustrations de ces collaborations qui ont des liens avec le développement des entreprises d'économie sociale³ (en dehors des mesures actives et d'insertion sociale).

Laval

Des stratégies du plan d'action du bureau régional concernent des axes de collaboration plus spécifiques à l'égard des entreprises d'économie sociale, notamment au niveau d'une collaboration à la mise en œuvre de projets structurants en économie sociale générant des emplois qualifiants. Emploi-Québec inscrit son ouverture à travailler avec des promoteurs de projets d'envergure d'entreprises d'économie sociale afin de préparer la main-d'œuvre à occuper des postes au sein de ces entreprises.

Le secteur agricole a été ajouté à la liste des secteurs repérés pour lesquels des interventions pourraient être renforcées. Ces actions pourraient avoir des liens avec les entreprises d'économie sociale de ce secteur d'activités.

³ Cette présentation ne constitue pas une énumération exhaustive des collaborations qui ont lieu. Elles ont été répertoriées dans les plans d'action 2002-2003 des directions régionales d'Emploi-Québec.

Laurentides

Le bureau régional est étroitement lié aux travaux du CRES et du CRD. Il s'est inscrit comme partenaire dans le cadre de l'élaboration du portrait régional réalisé par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire. Il a participé à la tournée régionale en économie sociale qui a eu lieu à l'automne 2002 dans les MRC de la région. Il collabore aussi aux travaux de comités locaux d'approbation de projets en économie sociale. Il travaille avec ses partenaires à un projet d'entente spécifique en économie sociale. Enfin, il a été très actif dans le cadre d'une entente spécifique sur le développement des services de garde dans la région : soutien au colloque d'avril dernier destiné aux gestionnaires des services de garde dans les Laurentides, soutien à la mise en place d'un service régional de remplacement de main-d'œuvre pour les éducatrices, identification des besoins de formation et de perfectionnement de la main-d'œuvre et participation à la mise en œuvre.

L'implication d'Emploi-Québec dans d'autres secteurs d'activités pourrait éventuellement concerner des entreprises d'économie sociale : le transport (coopérative de transport collectif), l'agriculture (projet pilote en agriculture, entente spécifique en agroalimentaire), la culture (diagnostic sectoriel du secteur culturel), le tourisme (valorisation et promotion des métiers en tourisme).

Montréal

La direction régionale d'Emploi-Québec de Montréal est un partenaire signataire de l'Entente spécifique de régionalisation de l'économie sociale sur l'île de Montréal, signée en juin 2001. Cette entente est en vigueur jusqu'en 2003. Elle a donné lieu à des investissements importants de la part d'Emploi-Québec dans le cadre de la mesure Subventions salariales et par le biais du Fonds de lutte contre la pauvreté. La mesure Subventions salariales permet, dans le cadre des projets d'économie sociale, la consolidation des postes par le financement des salaires (50%) pour une troisième année (mesure appliquée dans les territoires de CLD qui sont signataires de l'entente spécifique seulement). Emploi-Québec a été particulièrement impliqué dans les entreprises d'économie sociale en aide domestique (2/3 de ses engagements financiers en économie sociale sont destinés à ces entreprises).⁴

Le cadre de partenariat établi entre Emploi-Québec, les CDEC et les CLD favorise des complémentarités d'interventions avec les CLE de l'ensemble de l'île de Montréal au niveau des services de la main-d'œuvre et de la formation.

D'autres implications d'Emploi-Québec, notamment avec d'autres partenaires sectoriels, ont aussi des effets auprès des entreprises d'économie sociale : collaboration avec le ministère de la

⁴ « À Montréal, le budget 2001-2002 du Fonds de lutte contre la pauvreté dédié aux projets d'économie sociale : six millions, 246 postes dans 70 projets. 92,5 millions en aide domestique alloués à 11 entreprises pour soutenir 120 postes et 3,4 millions pour 126 postes de 43 autres entreprises ou projets d'économie sociale ». Source : Extrait de la lettre de Mme Odette Comeau, Directrice du Service aux employeurs, de la Direction régionale d'Emploi-Québec de Montréal à M. Réjean Turbide et M. Normand Malo de la Table métropolitaine de Montréal, 3 juin 2002.

Famille et de l'Enfance (formation d'éducatrices). La participation d'Emploi-Québec à l'entente sur la culture pourrait aussi avoir des retombées pour les entreprises d'économie sociale qui interviennent dans ce secteur.

Lanaudière

La direction régionale d'Emploi-Québec de Lanaudière a été particulièrement impliquée dans la mise en œuvre de l'entente spécifique en culture et en communications. À ce titre, elle a soutenu des engagements financiers supplémentaires en formation et développement de la main-d'œuvre culturelle, permettant à la région de se doter d'un portrait des problématiques et des actions prioritaires à mener.

Dans le cadre des *focus groups* que nous avons menés, le Conseil de la culture a témoigné de l'engagement d'Emploi-Québec au soutien de la formation des travailleurs culturels en gestion d'entreprises, une formation également accessible aux entreprises collectives.

Emploi-Québec participe à différentes instances de partenariat avec le CRD, Lanaudière économique, une table régionale de développement économique, et la Table des partenaires en développement social. Plusieurs collaborations existent entre les CLE et les CLD au niveau des conseils d'administration et dans la réalisation d'activités complémentaires.

Montérégie

Les orientations et les stratégies du Plan d'action 2002-2003 d'Emploi-Québec de la Montérégie favorisent l'information sur le marché du travail et l'ensemble des services de base offerts par Emploi-Québec auprès des individus et des employeurs. Nous n'avons décelé aucune information particulière dans ce plan d'action quant à des contributions dédiées aux entreprises d'économie sociale en dehors des mesures d'insertion en emploi.

3. Secteurs d'activités des entreprises d'économie sociale

Dans cette partie, les secteurs d'activités présentés réfèrent à une classification interne que nous avons établie aux fins du profil réalisé⁵. Celle-ci a permis de répertorier des entreprises collectives dans une vingtaine de secteurs d'activités très diversifiés : alimentation et restauration; aide domestique; agriculture; arts et culture; consommation; éducation et formation; environnement; habillement, mode et textiles; habitation et développement immobilier; loisir et activités récréotouristiques; meubles et ameublement; médias communautaires; petite enfance et enfance; santé communautaire et soins alternatifs; secteurs manufacturiers; services aux entreprises et organisations; services financiers; services funéraires; soutien à la personne; technologies de l'information et des communications; transport des personnes.

Les entreprises collectives bénéficiant de l'appui de politiques publiques en soutien à leur développement et à leur consolidation se sont développées plus rapidement dans les secteurs de la petite enfance, de l'habitation communautaire, de l'environnement et des services de proximité en aide domestique.

Du point de vue des participants aux divers *focus groups*, des secteurs sont particulièrement en croissance et représentent un potentiel de développement : les arts et la culture, le loisir et le récréotourisme, les technologies de l'information et des communications et l'alimentation. D'autre part, des besoins de développement et des occasions de marché sont identifiés dans les secteurs suivants : le transport collectif, les services funéraires, l'agriculture biologique et le bioalimentaire, les services en périnatalité, les médias communautaires et les services aux entreprises.

Dans la partie qui suit, nous examinons plus attentivement quelques-uns de ces secteurs. Nous présentons le type d'activités des entreprises, les principaux enjeux de développement soulevés et la perception des partenaires sur le potentiel du développement du secteur. Nous abordons aussi le potentiel de développement d'entreprises d'économie sociale à l'intérieur de projets de revitalisation urbaine.

⁵ Dans cette étude, nous avons utilisé une classification interne des secteurs d'activités afin de mieux refléter la réalité des entreprises collectives. Cette classification a été construite à partir du *Portrait statistique des entreprises d'économie sociale (Coopératives et OBNL)* dressé par le Bureau d'économie sociale du ministère des Finances du Québec, le ministère de l'Industrie et du Commerce et le Chantier de l'économie sociale en 2002. À noter que les entreprises d'insertion sociale accréditées et les entreprises adaptées ne sont pas considérées comme des secteurs en soi. Elles sont plutôt réparties en fonction de leurs activités économiques respectives.

Secteur de l'environnement

Description du secteur

À partir des données recueillies dans le cadre des *focus groups*, nous constatons que les entreprises d'économie sociale qui œuvrent en environnement exercent des activités dans des domaines de plus en plus diversifiés : la gestion des matières résiduelles (collecte, tri, conditionnement et mise en valeur); la vente de produits écologiques; l'éducation et la sensibilisation à l'environnement; la conservation et l'aménagement de milieux naturels; la gestion environnementale de sites protégés; les conseils et ressources en environnement. À ce jour, elles demeurent toutefois majoritairement représentées dans les activités de gestion des matières résiduelles (réduction, récupération, valorisation et mise en marché).

Depuis le Sommet sur l'économie et l'emploi tenu à l'automne 1996, on a spécifiquement reconnu le mouvement des entreprises d'économie sociale qui œuvrent en gestion des matières résiduelles et qui visent exclusivement la création d'emplois durables. Elles ont accès au Programme d'aide aux entreprises d'économie sociale œuvrant dans le secteur de la gestion des matières résiduelles du ministère de l'Environnement. Une majorité d'entre elles se sont regroupées à l'intérieur du Réseau des Ressourceries du Québec.

Certaines de ces entreprises dédiées à l'emploi durable, les Centres de travail adapté (CTA), ont également comme mission de favoriser l'intégration à l'emploi des personnes handicapées. À ce titre, elles bénéficient de subventions permettant de compenser le déficit de productivité des personnes handicapées.

Plusieurs entreprises d'insertion sociale utilisent les activités de gestion de matières résiduelles pour réaliser leur mission d'intégration sociale et professionnelle de personnes marginalisées. Elles bénéficient, pour réaliser leur mission, de postes subventionnés par Emploi-Québec permettant à des individus de faire des stages pour des périodes limitées, généralement de six mois. Certaines ont cependant développé des projets d'emplois durables qui ont pu être financés dans le cadre du Programme d'aide du ministère de l'Environnement.

Une étude sur le potentiel de développement des entreprises d'économie sociale œuvrant dans le secteur de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de l'île de Montréal⁶ avait répertorié l'existence de 56 organismes, entreprises ou projets d'entreprises comme étant susceptibles d'être une entreprise d'économie sociale existante, ou projetée, œuvrant dans le secteur de la gestion des matières résiduelles. Toutefois, jusqu'à maintenant, sur le territoire métropolitain de Montréal, huit entreprises ont été créées ou consolidées dans le cadre du Programme d'aide aux entreprises d'économie sociale œuvrant dans le secteur de la gestion des matières

⁶ GSI Environnement INC. 2000. *Potentiel de développement des entreprises d'économie sociale œuvrant dans le secteur de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de l'île de Montréal*. Montréal, page 7.

résiduelles du ministère de l'Environnement et quatre projets ont obtenu des fonds de ce même programme pour élaborer leur plan d'affaires. Ces investissements ont permis de créer ou de consolider 203 emplois durables.

Enjeux de développement

Les entreprises collectives en gestion de matières résiduelles font face à des enjeux de concurrence et de positionnement qui appellent à des stratégies de réseautage et à la mise en place de structures de production au plan régional. Elles doivent avoir recours à des outils de capitalisation afin de maximiser les volumes traités. Elles doivent être en mesure de développer des offres de services unifiées et de se doter d'outils de commercialisation régionaux.

Les services environnementaux rendus par ces entreprises d'économie sociale, particulièrement dans le secteur de la gestion des matières résiduelles, devront être reconnus financièrement, notamment par les municipalités et le ministère de l'Environnement du Québec.

Ces éléments leur permettraient de se positionner stratégiquement dans le contexte global de la planification régionale qui est en cours au niveau de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en matière de gestion des matières résiduelles et d'avoir accès aux contrats qui en découleront.

D'autre part, certaines entreprises de ce secteur semblent éprouver de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre qualifiée. La formation spécifique à ce secteur est encore peu développée et des démarches sont en cours avec le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire pour mettre en œuvre un programme de formation pour les «valoristes» dans six régions du Québec dont celle de Montréal. La durée de la mesure Subventions salariales et du Fonds de lutte contre la pauvreté est trop courte pour certaines de ces entreprises pour qui la période de démarrage et d'atteinte de viabilité est plus longue que deux ans.

Potentiel de développement

À Montréal, on dit que le taux de récupération est actuellement de 30% alors que les objectifs fixés par la *Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008* sont de l'ordre de 65%. Ce potentiel représente des opportunités pour les entreprises déjà financées par le programme du ministère de l'Environnement.

On a identifié dans le *focus group* des Laurentides le besoin de développement d'une entreprise en gestion de matières résiduelles industrielles dans la MRC Thérèse-de-Blainville, un territoire fortement industrialisé. Dans la région de Lanaudière, tout particulièrement, un projet de centre d'expertise et de formation en gestion de l'eau, identifié comme priorité régionale représente, aux yeux des partenaires, une opportunité de marché pour une entreprise d'économie sociale. D'autres projets voient le jour dans cette région, bien qu'à l'extérieur du territoire de la RMR. Ainsi, un projet en environnement est en cours à Saint-Jean-de-Matha et une entreprise en cueillette sélective serait à développer dans la MRC de Matawini.

Secteur de l'habitation et du développement immobilier

Description du secteur

Dans ce secteur, les entreprises se regroupent autour de cinq domaines d'activités: coopératives et organismes sans but lucratif en habitation communautaire; groupes de ressources techniques (GRT) qui fournissent l'accompagnement et l'expertise technique nécessaires au développement des coopératives et OBNL d'habitation communautaire, aux CPE et aux projets d'immobiliers communautaires; groupes de gestion et d'entretien d'immeubles; groupes conseils en adaptation de logements; immeubles communautaires gérés collectivement.

Les coopératives d'habitation se regroupent, sur le territoire métropolitain, autour de trois fédérations: la Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FECHIMM), la Fédération Lanaudaise des coopératives d'habitation, région de Lanaudière (FLACH) et la Fédération des coopératives d'habitation montréalaises (FÉCHAM). Toutes ces fédérations sont membres de la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH).

À Montréal, la Fédération des organismes sans but lucratif d'habitation de Montréal (FOHM) regroupe actuellement les organismes à but non lucratif en habitation. Une nouvelle fédération est en cours de création sur le territoire de Laval. Le Réseau québécois des OBNL d'habitation (RQOH) a pour mission de soutenir le développement de ce secteur sur tout le territoire du Québec.

Les coopératives et OBNL d'habitation bénéficient des programmes Accès-Logis et Logement Abordable pour réaliser leurs projets destinés à des ménages à faible revenu et à revenu moyen. Les regroupements des coopératives et des OBNL comptent sur les cotisations de leurs membres et sur des contributions provenant du Programme d'aide aux organismes de la Société d'habitation du Québec.

Les GRT sont regroupés au Québec à travers l'Association des groupes de ressources techniques en habitation du Québec. Il en existe huit sur le territoire métropolitain de Montréal répartis dans chaque région. Ils ont un soutien financier de la Société d'habitation du Québec qui contribue à couvrir une partie de leurs frais d'opérations. Leur financement provient en grande partie d'honoraires pour les services rendus.

Les regroupements d'organismes sans but lucratif ont eu accès cette année à un programme d'infrastructure du SACA et à des contributions du Programme d'infrastructure Canada Québec pour soutenir l'acquisition d'immeubles dédiés à l'hébergement d'un ensemble d'organismes.

Enjeux de développement

Les participants aux *focus groups* nous ont fait part des besoins de développement en habitation communautaire, notamment dans les territoires de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie. Les territoires de développement couverts par ces ressources sont vastes. Le

manque de ressources techniques pour accompagner ces projets a particulièrement été souligné dans la région des Laurentides, ce qui crée des obstacles au développement. Cette région est desservie par un GRT qui couvre les territoires de Laval et des Laurentides.

Le programme Accès-Logis exige une contribution financière du milieu équivalent à 15% des coûts de réalisation admissibles du projet, ce qui a pour effet de défavoriser certains territoires plus petits où les municipalités ne sont pas forcément impliquées dans les projets.

D'autre part, au Québec, la réalisation des unités d'habitation communautaire planifiée d'ici 2006 s'est accélérée. Conséquemment, les GRT connaissent une période de production massive, ce qui augmente les besoins en recrutement de personnel spécialisé. Les GRT rencontrent des difficultés de recrutement compte tenu de la complexité de la profession des chargés de projets et des conditions de travail qu'ils sont en mesure de leur offrir. Le rythme de production laisse très peu de temps pour la formation de la nouvelle main-d'œuvre en milieu de travail.

Aussi, la situation financière des GRT demeure difficile dans la mesure où la tarification prévue dans les frais de réalisation des projets ne couvre qu'une partie seulement des coûts de revient des services rendus et où le financement de base provenant de la SHQ est insuffisant.

Potentiel de développement

Pour les cinq prochaines années, le développement de l'habitation communautaire est en pleine expansion compte tenu des politiques gouvernementales en matière de logement social qui visent la réalisation de 13 000 unités⁷ d'habitation communautaire au Québec dans le Programme Accès-Logis et Logement adordable. Au total, les unités d'habitation communautaire en élaboration pour l'année 2002-2003 dans les deux programmes gouvernementaux étaient les suivants, en septembre 2002 : 96 dans Lanaudière, 446 dans les Laurentides, 268 à Laval, 2 526 à Montréal et 550 en Montérégie.⁸

Les participants aux *focus groups* nous ont fait part des besoins de développement en habitation communautaire, notamment pour des clientèles spécifiques dans les territoires de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie. Une étude très documentée, de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière, illustre l'état de la situation du développement du logement social et des besoins dans cette région.⁹

⁷ Ministère des Finances du Québec, *Agir-Investissements dans l'habitation : près de 500 millions de dollars, budget 2002-2003*, [En ligne] [www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2002-2003/fr/pdf/InvestissementsHabitations.pdf]. (page consultée le 20 novembre 2002).

⁸ Source : AGRTQ, septembre 2002. Ces estimations sont ventilées par région administrative (elles ne correspondent pas au découpage des régions de la RMR pour les Laurentides, Lanaudière et Montérégie).

⁹ Voir en bibliographie les trois publications de : Théolis, M. (2002) : *Le logement social dans Lanaudière : quel développement ? Pourquoi ? Pour qui ? Comment et avec qui ?*; *Le logement social dans Lanaudière : Coopératives, OBNL et HLM sous l'angle de leur fonctionnement, de leurs rôles et de leurs retombées*; *Se loger dans Lanaudière : Portrait statistique de la situation résidentielle de la population lanaudoise*, Joliette; Table des partenaires du développement social de Lanaudière.

D'autre part, les participants de tous les *focus groups* ont exprimé que des opportunités de développement se présentent dans la réalisation d'immeubles communautaires. Certains sont en développement (Montréal, Lanaudière) et d'autres correspondent à des besoins identifiés. Plusieurs anciens bâtiments patrimoniaux, religieux, industriels qui sont maintenant désaffectés offrent un potentiel de revitalisation et de transformation aux fins de l'immobilisation communautaire. Les organismes communautaires et les entreprises d'économie sociale qui se regroupent sous un même toit réalisent ainsi des économies de frais d'occupation considérables.

Secteur des services de proximité en aide domestique

Description du secteur

Dans le secteur de l'aide domestique, les entreprises offrent des services de travail ménager léger et lourd à une clientèle principalement composée de ménages âgés mais aussi de ménages actifs. Ce secteur d'activités, quoique relativement récent connaît un taux de croissance phénoménal. Il existe deux réseaux d'entreprises d'aide domestique au Québec, le Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique du Québec (REÉSAD) et la Fédération des coopératives de services de soins de santé du Québec (FCSSS). Compte tenu de leur clientèle majoritairement âgée, elles travaillent en étroite collaboration avec les CLSC.

Leur financement provient principalement de la facturation des heures de services. Le ministère de la Santé et Services sociaux (MSSS) couvre une partie du coût de revient des services rendus par le biais du Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD). Cette subvention vise à réduire les frais de services de l'utilisateur (âgé ou actif). La mesure Subventions salariales et le Fonds de lutte contre la pauvreté sont également utilisés pour soutenir l'embauche de la main-d'œuvre. Des fonds de consolidation du MSSS, de nature non récurrente, sont présentement consentis aux entreprises pour consolider le développement de ce réseau. Deux études ont eu cours en 2002 dans le cadre de l'attribution de ces fonds : un portrait des entreprises en aide domestique et un diagnostic sur leurs besoins de formation. Sur le territoire de la RMR de Montréal, nous dénombrons 33 entreprises réparties dans les régions administratives de Montréal (11), Lanaudière (5), Montérégie (11), Laval (1) et des Laurentides (5).¹⁰

¹⁰ Ces données portent sur l'ensemble des régions administratives et ne correspondent pas au découpage de la RMR pour les Laurentides, la Montérégie et Lanaudière. Source : Thouin, D. et Chagnon, J. (2002). *Portrait des entreprises en aide domestique*. pp.26-27.

Enjeux de développement

Parmi les enjeux soulevés par les participants aux *focus groups*, il y a l'ajustement des montants couverts par le programme PEFSAD pour les services rendus et le développement du marché (augmentation d'heures de services et développement de nouveaux produits). Certaines régions soulignent la présence de contraintes particulières de développement, notamment à Montréal, en raison des caractéristiques de la clientèle rejointe et des conditions du marché (concurrence du secteur privé, limites au développement de l'offre de services, caractéristiques du bâti urbain).

Le recours à des programmes d'employabilité dans les premières années de démarrage de l'entreprise oblige à déployer des efforts considérables en formation et en encadrement de la main-d'œuvre. À l'heure actuelle, il n'existe pas de programme de formation de la main-d'œuvre pour ce type de postes et la qualification de la main-d'œuvre demeure un enjeu.

Deux régions semi-urbaines rencontrent des problèmes de recrutement de personnel en raison du transport relié à ce type d'emploi.

La situation financière des plus petites entreprises génère des difficultés de recrutement et de stabilisation de la main-d'œuvre ne pouvant garantir de conditions de travail avantageuses. On observe un phénomène émergent de syndicalisation des employés.

D'autre part, les entreprises en croissance éprouvent le besoin de s'adjoindre des ressources spécialisées en gestion d'entreprises. À cet égard, la possibilité de se regrouper au plan territorial avec d'autres entreprises pour partager des ressources communes est envisagée.

Potentiel de développement

Chaque entreprise est accréditée par un comité mandaté dans sa région et, actuellement, l'accréditation de nouvelles entreprises fait objet d'un moratoire. Le potentiel de développement de ce secteur d'activités réside plutôt dans la consolidation et l'expansion des entreprises existantes et dans le développement de nouveaux marchés. Un marché se développe présentement dans l'entretien ménager des immeubles communautaires et des CPE, par exemple.

Les services reconnus par le programme PEFSAD sont délimités en fonction des ententes qui ont été établies entre plusieurs partenaires au moment de négocier ce programme de soutien. Ils se veulent complémentaires aux services déjà offerts dans les CLSC, notamment au niveau du maintien à domicile. Cependant, les partenaires participant aux *focus groups* ont adressé des demandes pour élargir les services de ces entreprises, notamment pour les personnes âgées. Une mise en garde est toutefois apportée à l'effet de ne pas développer de services qui viendraient se substituer à ceux déjà offerts en milieu institutionnel pour le maintien à domicile.

Secteurs de la petite enfance

Secteur des services de garde (CPE)

Description du secteur

Lors du Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996, le gouvernement du Québec a annoncé une politique familiale qui allait permettre d'étendre les CPE à l'ensemble du Québec, d'établir les places à 5 \$ par jour et d'élargir l'accessibilité aux services de garde. Ces entreprises se regroupent dans deux réseaux québécois, la Concertation interrégionale des centres de la petite enfance du Québec et la Fédération des centres de la petite enfance. Notons que tous les territoires de la région métropolitaine de Montréal ont par ailleurs un regroupement régional des CPE.

Ces entreprises ont accès à des achats de services de la part du ministère de la Famille et de l'Enfance (MFE) qui leur permet de couvrir le prix de revient des services rendus. Le MFE couvre également le financement des infrastructures en immobilisations des CPE.

Ces entreprises sont appelées à travailler en concertation étroite avec le milieu afin de mieux répondre aux besoins des enfants qui ont des difficultés particulières (les CLSC, l'Office des personnes handicapées, la Direction de la protection de la jeunesse, les groupes communautaires, les municipalités, le milieu scolaire).

Les statistiques du ministère de la Famille et de l'Enfance donnent des indications quant au nombre de CPE et au nombre d'emplois qu'ils représentent sur le territoire de la RMR : Montréal (257 CPE, 5 013 emplois), Laval (38 CPE, 1 087 emplois), Lanaudière (20 CPE, 638 emplois), Laurentides (23 CPE, 579 emplois), Montérégie (104 CPE existants, 2 535 emplois).¹¹

Enjeux de développement

Les témoignages des participants aux *focus groups* des régions nous ont confirmé à quel point ce secteur s'est déployé de façon très accélérée au cours des dernières années. Les fonds sectoriels ont réellement permis de répondre aux besoins de développement des services de garde dans toutes les régions du Québec. Ils sont venus combler des besoins particulièrement déficitaires comme nous ont exprimé les régions de la Montérégie et de Lanaudière. D'ailleurs, les statistiques du ministère de la Famille et de l'Enfance démontrent que dans ces deux régions administratives en particulier, l'augmentation du nombre d'emplois occupés en CPE a dépassé de façon impressionnante la courbe du nombre total d'emplois occupés au Québec, toutes sphères d'activités confondues.¹²

¹¹ Source: Ministère de la Famille et de l'Enfance du Québec, Statistiques (décembre 2001) pour les régions de Lanaudière, Laurentides et Montérégie. Pour Montréal et Laval, ces données sont de février 2002.

¹² Chantier de l'économie sociale. (2002). *Les CPE, c'est acquis !*, page 9.

Les enjeux soulevés et reliés à une telle croissance sont la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, les nouvelles exigences en formation de la main-d'œuvre et la mise à niveau des expertises et compétences des gestionnaires. À cet égard, plusieurs initiatives ont eu lieu dans les régions pour assurer la formation de la main-d'œuvre : partenariat entre des institutions de niveau collégial (CEGEP) et les regroupements régionaux des CPE, le projet majeur du CSMO-ÉSAC en formation des éducatrices en emploi, la réalisation de profils régionaux sur les besoins de main-d'œuvre dans les centres de la petite enfance (CSMO-ÉSAC) et le partenariat avec Emploi-Québec.

Potentiel de développement

Les objectifs de développement de ce secteur sont pratiquement atteints. Les permis sont maintenant accordés en quasi-totalité et les établissements en sont à achever la mise en place des infrastructures nécessaires à l'accueil des enfants. D'ici 2004, toutes les places en installation seront allouées et en 2006, le développement du volet familial sera complété.

Selon les données de février 2002 du ministère de la Famille et de l'Enfance, il y avait 25 CPE en implantation à Montréal et trois à Laval. Les données de décembre 2001 indiquaient cependant moins de CPE en implantation dans les autres régions du territoire de la RMR : Lanaudière (0), Laurentides (2), Montérégie (2).¹³

Les représentants de regroupements régionaux de CPE ont particulièrement mis l'accent sur le potentiel que représente la mise en commun des activités économiques des CPE en terme d'achats en commun, de formation, de contrats de services d'entretien de bâtiments, etc. Des exemples de projets concrets nous ont été mentionnés : une banque commune d'employés pour un service de remplacement, la gestion d'une liste d'attente commune, une joujouthèque, etc.

Il y aurait un potentiel de développement de nouveaux services à partir du réseau des CPE, par exemple au niveau de la garde à temps partiel, du répit-gardiennage, de la halte-garderie, de la garde d'enfants dont les parents ont des horaires de travail atypiques et de la garde en milieu scolaire lorsque les services ne sont pas déjà offerts.

¹³ Source : Ministère de la Famille et de l'Enfance du Québec, Statistiques (décembre 2001) pour les régions de Lanaudière, Laurentides et Montérégie. Pour Montréal et Laval, ces données sont de février 2002.

Secteur des ressources en périnatalité

Description du secteur/enjeux/potentiel de développement

Une dizaine de centres de ressources en périnatalité font l'objet d'une expérience pilote soutenue par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) au Québec depuis 1997 et dont l'échéance était prévue pour 2003. Cette expérimentation vient tout juste d'être prolongée d'une année. La région métropolitaine de Montréal compte cinq de ces ressources sur son territoire.¹⁴

Les centres de ressources périnatales offrent des services aux familles pendant la période entourant la venue d'un nouvel enfant jusqu'à ce qu'il ait l'âge de deux ans. Ces centres offrent une gamme d'activités et de services continus en périnatalité, complémentaires aux services offerts par les CLSC et par les groupes communautaires du territoire visé. Ils sont implantés à partir de groupes communautaires existants désireux de développer, au sein de leur organisme, un projet d'économie sociale ou à partir de la volonté du milieu d'offrir de tels services sur leur territoire. Dans ce cas, il y a création d'une entreprise de services en périnatalité.

Leurs activités sont liées à la grossesse, l'accouchement, la naissance et l'allaitement. Elles couvrent les interventions suivantes : services d'accompagnement, soutien psychologique, services organisationnels (gardiennage, maintien à domicile, etc.) et activités de formation et l'éducation.

Les principaux enjeux qui concernent le développement de ce secteur d'activités en économie sociale portent sur la reconnaissance de leurs activités auprès des différents partenaires dans leurs milieux. La pérennisation du financement sectoriel auquel ces ressources ont droit en période d'expérimentation est également un enjeu de taille pour la prochaine année. Advenant la reconnaissance d'un financement du MSSS dans ce secteur d'activités, il y aurait lieu, selon le Réseau des centres de ressources en périnatalité du Québec, de développer environ 20 centres dans la région métropolitaine représentant un potentiel de développement de 150 nouveaux emplois en plus de la stabilisation des emplois actuels. Cette estimation tient compte du taux de natalité du Québec.

¹⁴ Le Réseau des ressources en périnatalité au Québec estime le nombre total d'employés des cinq centres à 50, soit 10 employés par centre.

Secteur des arts et de la culture

Description du secteur

Les entreprises culturelles en économie sociale s'inscrivent résolument dans le mouvement de démocratie culturelle qui privilégie «une plus large participation à la vie culturelle, non seulement dans la fréquentation des œuvres, mais dans la production de la culture...».¹⁵

Les entreprises d'économie sociale en culture servent, entre autres, de terroir pour la culture émergente, car c'est souvent dans ces entreprises que se retrouvent les artistes locaux et la relève. Elles jouent un rôle majeur dans le développement des collectivités en contribuant à une plus grande prise en charge de l'animation et de la vie culturelle par les citoyens en offrant des espaces d'expression qui ne pourraient être trouvés ailleurs.

Dans ce secteur, les entreprises d'économie sociale exercent des activités dans plusieurs domaines : le patrimoine et la muséologie; l'enregistrement sonore; les arts audiovisuels; la littérature; les arts de la scène; les arts visuels; les spectacles; les métiers d'arts; la gestion de salle; l'organisation, la programmation et la coordination d'événements culturels; les services aux créateurs touristiques; les activités d'animation culturelle au sein des communautés. Elles exercent un rôle majeur dans la réalisation des Journées de la culture annuelles qui sont tenues dans toutes les régions du Québec.

Enjeux de développement

Présentement, ces entreprises ne sont pas regroupées dans un réseau d'entreprises au niveau provincial ou même régional. Leur financement est plutôt précaire. Pour plusieurs d'entre elles, le fonds de développement local en économie sociale leur aura permis d'émerger, mais elles ont difficilement accès par la suite, aux programmes sectoriels de soutien des gouvernements du Québec et du Canada. Les employés de ces entreprises connaissent donc des conditions précaires d'emploi et les programmes d'employabilité et de développement d'entreprises d'économie sociale auxquels ils ont recours arrivent souvent à terme au moment où les connaissances acquises pourraient véritablement être mises à profit. Ces entreprises ont besoin d'un fonds de consolidation pour soutenir leur développement et d'outils adaptés pour supporter des investissements en immobilisations.

Les entreprises de ce secteur sont appelées à collaborer avec leurs partenaires régionaux en matière de culture et à s'assurer de leur positionnement à l'égard des ententes régionales spécifiques existantes ou en voie d'élaboration.

¹⁵ Santerre L. et G. Bellavance, Texte de présentation de la session Démocratisation de la culture ou démocratie culturelle, deux paradigmes de l'action culturelle publique, 67^{ième} congrès de l'ACFAS, mai 1999.

Potentiel de développement

Nous avons rencontré des initiatives fort structurantes, innovatrices et porteuses de développement dans toute la région métropolitaine. Certains de ces projets sont en pleine expansion et d'autres en émergence. Pour plusieurs, le rayonnement est régional, voire même provincial. En voici quelques exemples : Faites de la Musique-Espaces émergents (salle de spectacles, studios de répétition et de création pour artistes); Local Distribution (production et diffusion en musique émergente); Zone-Est création (coopérative de services dans le domaine des arts de la scène : studios de production, équipement, etc.); les Voies culturelles des Faubourgs (regroupement des initiatives culturelles locales). Dans Lanaudière, bien que ces initiatives soient hors du territoire de la RMR, on a exposé des projets très innovateurs dans la création d'un regroupement d'artistes en métiers d'arts dans l'implantation d'une galerie d'art et d'un centre régional de recherche et d'animation en patrimoine oral. Les retombées de ces entreprises se mesurent en terme de création d'emplois mais plus largement au niveau de la vitalité et de la revitalisation de collectivités. Ce secteur est en émergence dans toute la région métropolitaine : Beauharnois, Vallée du Richelieu, les Laurentides, Laval, Lanaudière, Montréal, etc. Le portrait régional de l'économie sociale de Lanaudière place d'ailleurs les organismes du secteur de la culture au deuxième rang (en nombre) après celui de la petite enfance.

Les occasions de développement identifiées par les partenaires touchent l'ensemble de la chaîne de production des activités artistiques diversifiées et fait nécessairement appel à l'innovation, notamment dans le domaine du multimédia : lieux et installations de création, incubateurs pour artistes, résidences pour artistes et diversification des loisirs culturels.

Secteur des médias communautaires

Description du secteur

Les médias communautaires existent au Québec depuis plusieurs dizaines d'années. Ils sont regroupés au sein de trois associations sectorielles au niveau provincial, selon le mode de production écrit, audiovisuel ou radiophonique. On dénombre 19 médias écrits, trois médias radiophoniques et cinq télé sur le territoire de la RMR de Montréal.

En tant qu'entreprises d'économie sociale, les médias communautaires autonomes permettent une grande visibilité et contribuent à l'essor économique, culturel et social des collectivités. De tailles diverses et dans des formats différents (radios, télé, journaux et magazines), ces médias jouent un rôle d'informateur local ou spécialisé fort important dans un contexte de régionalisation et de pouvoirs plus grands assumés par les communautés.

Enjeux de développement

Ces entreprises sont confrontées aux mutations qui affectent le milieu de l'information. Elles doivent faire face à l'élargissement de leurs activités et à l'accroissement de la diffusion de leur production, ce qui engendre une réorganisation professionnelle de leurs services.

Les médias écrits sont présentement soutenus pour une partie de leurs frais d'opérations par le Programme d'aide aux médias communautaires (PAMEC) qui relève du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ils ont aussi recours à l'achat de placement publicitaire du gouvernement, mais cet outil demeure timide par rapport aux objectifs qui avaient été identifiés par le gouvernement depuis 1995.¹⁶

Il s'agit d'un secteur qui aura besoin, dans les années à venir, d'un renforcement en soutien à la recherche et au développement, tant au niveau des réseaux qu'au niveau des entreprises elles-mêmes. Ce secteur aura également besoin de soutien à l'infrastructure technologique, notamment pour les télévisions communautaires et les radios communautaires, pour leur permettre de faire face aux changements et aux besoins d'adaptation technologiques (implantation d'antennes de diffusion, équipements de diffusion numérique, logiciels, caméras, etc.). De façon générale, ce secteur d'activités nécessite un financement de stabilisation et de consolidation.

Pour les régions de Montréal, de la Montérégie et de Lanaudière, des besoins spécifiques de consolidation et de développement dans ce domaine nous ont été soulignés.

Potentiel de développement

Plusieurs régions nous ont fait part du potentiel de développement dans ce secteur. Quelques projets ont été appuyés financièrement dans certaines régions et d'autres sont en émergence.

Mais le potentiel de développement de ce secteur réside dans la capacité qu'auront les entreprises d'élargir leurs marchés, et ce, dans un contexte d'intégration des nouvelles technologies de l'information.

Au niveau de la main-d'œuvre, le CSMO-ÉSAC est en train de réaliser, en concertation avec les trois réseaux de médias communautaires, un diagnostic du secteur dressant un portrait des ressources humaines de ces entreprises et de leurs besoins de formation. Ce portrait devrait conduire à l'établissement de stratégies de développement de la main-d'œuvre et à un plan de formation de la main-d'œuvre et des administrateurs.

¹⁶ En 1995, le gouvernement du Québec a adopté un énoncé de politique visant à investir 4% de ses dépenses de placement publicitaire dans les médias communautaires. Le pourcentage atteint se situe autour de 2,5%.

Secteur des technologies de l'information et des communications (TIC)

Description du secteur

L'arrivée des nouvelles technologies a favorisé la création d'entreprises en économie sociale. Ces entreprises s'inscrivent à l'intérieur du mouvement de démocratisation des nouvelles technologies. Leurs interventions dans ce domaine visent une plus grande accessibilité, des services d'animation, de formation, de production et de diffusion.

Leurs activités se déroulent sous diverses formes : technologies numériques (Internet), services-conseils et support, conception de systèmes informatiques et services connexes, développement de logiciels et installation d'équipement (réseaux locaux).

Leurs actions viennent faciliter et permettre l'intégration autant que l'utilisation des TIC par le mouvement associatif et d'économie sociale et contribuer au développement d'espaces communautaires sur l'inforoute.

Enjeux de développement

À l'heure actuelle, ce secteur est en pleine croissance, mais n'est pas encore regroupé comme tel au sein d'un réseau au Québec. Les entreprises de ce secteur tentent de faire reconnaître une définition plus large de l'accès aux technologies de l'information et des communications. Une action en cours vise cet objectif. Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC), en partenariat avec Communautique, une entreprise d'économie sociale de ce secteur qui regroupe déjà dans son membership bon nombre d'entreprises en TIC au Québec, est en train d'établir un portrait du secteur en émergence relié aux TIC.

Ces entreprises ne bénéficient présentement d'aucun soutien financier sectoriel qui reconnaît ses activités en matière d'accès, de mise en réseau, de formation, de recherche et d'innovations (centres d'expertises). Le coût des équipements est important pour ces entreprises compte tenu de la nécessité de renouveler continuellement les appareils de travail. Elles nécessitent également une main-d'œuvre qualifiée, une formation continue et des outils de capitalisation qui peuvent leur permettre de soutenir leurs besoins en équipement et immobilisations.

Les programmes de soutien et les incitatifs mis à la disposition des entreprises privées en multimédia pour les attirer à s'installer dans la zone de multimédia à Montréal ne sont pas accessibles aux entreprises d'économie sociale.

Potentiel de développement

Les entreprises de ce secteur sont en pleine expansion et le seront encore au cours des prochaines années. Les participants de plusieurs *focus groups* tenus dans les régions de Montréal, de Laval et de la Montérégie ont particulièrement identifié ce phénomène.

Les opportunités de développement se présentent dans l'implantation des centres d'accès communautaires Internet dans les milieux de même que dans le développement de groupes de ressources techniques dans ce domaine. À cet effet, un projet pilote est envisagé pour développer cinq centres d'innovation technologique en économie sociale au Québec, dont un à Montréal. Ces centres pourraient offrir des services et des ressources de formation, d'accessibilité, de soutien technique, de développement de sites web, de soutien au réseautage, de portail, etc.

L'implantation de portails informatiques au service des communautés est aussi en développement présentement dans deux arrondissements de Montréal par l'entremise d'une entreprise du secteur des TIC et pourrait s'étendre à tous les arrondissements, et même plus largement.

Un projet d'incubateurs de jeunes diplômés en multimédia est également en émergence dans la région de Montréal.

Secteur du loisir et du récréotourisme

Description du secteur

Les entreprises de ce secteur ont comme finalité de favoriser l'accessibilité au loisir et la préservation du patrimoine collectif (culturel, naturel, historique), de promouvoir le développement culturel de la personne, de maintenir et d'améliorer la qualité des services de loisir. Elles évoluent ainsi au carrefour des activités marchandes et des problématiques sociales. Au Québec, elles sont représentées par le Conseil québécois du loisir (CQL) qui assure la concertation de 50 organismes nationaux dans les domaines du loisir culturel, de plein air, scientifique, socio-éducatif et touristique. Pour leur part, ces organismes regroupent également des organismes membres actifs dans toutes les régions du Québec. Ces réseaux nationaux agissent non seulement dans le sens d'un accès accru à l'offre de services de loisir dans chacune des régions, mais également dans celui de son appropriation individuelle et collective, tout en intégrant les notions d'espaces démocratiques, de prise en charge, de qualité de vie.

Le Secrétariat au Loisir et au Sport et le ministère de la Culture et des Communications accordent aux organismes nationaux de loisir une subvention au fonctionnement de base qui représente en moyenne 20% de leurs coûts d'opération. Par conséquent, les entreprises de ce secteur doivent développer de façon importante leur financement par l'offre de produits, de services et d'activités et par le biais d'ententes de services ou de projets, notamment avec des partenaires gouvernementaux. Plusieurs ont recours à des programmes d'employabilité pour soutenir la masse salariale. Récemment, au cours de l'automne 2002, quelques entreprises du milieu des camps de vacances, des camps familiaux et des auberges de jeunesse ont pu bénéficier d'un soutien aux infrastructures à l'intérieur du Programme d'accélération des investissements publics.

Dans le cadre des *focus groups*, on a rapporté de nombreux exemples de projets structurants soutenus qui font preuve du dynamisme de ce secteur en pleine émergence : un centre de plein air urbain et des croisières sur le Canal Lachine dans le sud-ouest de Montréal, des activités nautiques sur la Rivière-des-Prairies, le Parc des Mille-Îles à Laval, une table champêtre à Laval, la gestion des sentiers du Bois de Belle-Rivière dans Mirabel, des activités récréotouristiques sur l'île Saint-Bernard à Châteauguay, l'ouverture d'une maison de la culture amérindienne en Montérégie, des jardins éducatifs, des circuits patrimoniaux, une association théâtrale dans Lanaudière.

Enjeux de développement

Les principaux enjeux pointés à l'égard de ce secteur ont trait aux difficultés de financement. Le développement de ces entreprises est limité puisqu'il repose uniquement sur leurs revenus autogénérés. Le soutien financier disponible est insuffisant pour couvrir la recherche et le développement, de même que les besoins en investissement pour la rénovation et la mise aux normes des immobilisations. Le recours à des fonds de capitalisation apparaît également essentiel pour faciliter ces investissements. La région de Lanaudière, reconnue pour sa concentration en infrastructures de camps de jeunes, pour personnes handicapées et de camps familiaux, soulève tout particulièrement cette difficulté. Aussi, les entreprises d'économie sociale de nature régionale, voire provinciale, de ce secteur ne peuvent pas bénéficier des fonds de l'économie sociale en soutien au démarrage et à la consolidation. Aucun fonds similaire ne leur est disponible.

La faible marge de manœuvre financière des entreprises de ce secteur d'activités ne permet pas d'offrir des conditions salariales concurrentielles, créant ainsi des difficultés de recrutement et de rétention de personnel.

Par ailleurs, les entreprises œuvrant en récréotourisme dans les territoires riverains seront appelées à se concerter et à harmoniser régionalement leur positionnement pour s'assurer de participer à la mise en œuvre de projets découlant de l'entente qui vient d'être établie entre le ministère des Affaires municipales et de la Métropole et la Communauté métropolitaine de Montréal concernant la mise en valeur des berges, le développement d'activités récréotouristiques et l'acquisition d'espaces naturels à des fins de conservation. De façon générale, la concertation régionale des entreprises de ce secteur représente un enjeu de développement compte tenu de l'ensemble des municipalités concernées.

Potentiel de développement

Bien qu'il soit difficile de chiffrer le développement potentiel de ce secteur, tous les partenaires nous ont souligné des possibilités de consolidation et de développement de nouveaux produits : loisirs pour personnes handicapées, activités parascolaires pour les enfants, développement et diffusion de programmes de formation, gestion sous forme de contrats de services d'activités de loisirs au niveau local en partenariat avec les municipalités.

Des projets d'envergure sont en émergence : de l'hébergement en tourisme social; des camps familiaux; une auberge de jeunesse internationale; de nouveaux sites en muséologie; un site de plein air urbain (camping); l'expansion de l'écotourisme; des activités de loisirs de plein air, culturels ou scientifiques (pistes cyclables, circuit patrimonial régional, mise en valeur de sites naturels protégés, mise en valeur de sentiers récréotouristiques, centre provincial de diffusion et de distribution de produits et services en loisir culturel et scientifique); l'expansion d'activités en agrotourisme (tables champêtre), etc.

Une recherche en cours impliquant le Conseil québécois du loisir, le CSMO-ÉSAC et l'ARUC permettra l'obtention des données sur la portée économique et sociale des organismes de loisir au Québec par secteur d'activités et par palier d'intervention.

Secteurs de l'alimentation, de la restauration et de l'agriculture

Description des secteurs

Les entreprises collectives qui exercent des activités en alimentation se retrouvent davantage en restauration, dans les services alimentaires (services de traiteur alimentaire, de production de repas surgelés, de repas en restauration communautaire), dans la distribution de produits alimentaires et en commerce alimentaire (coopérative d'alimentation, marché public en alimentation).

La Fédération des coopératives alimentaires du Québec regroupe les coopératives alimentaires. Les autres entreprises collectives du secteur alimentaire ne sont pas regroupées, notamment celles de la restauration. Elles sont plutôt reliées à des réseaux d'appartenance en fonction de leur mission ou de leur finalité sociale. Par exemple, le Collectif des entreprises d'insertion sociale regroupe six entreprises du secteur de l'alimentation de la région métropolitaine de Montréal.

Au niveau de l'agriculture, quelques régions nous ont fait part de certains exemples d'entreprises innovatrices : un incubateur en agroalimentaire, une culture de légumes exotiques, une ferme et table champêtre, une ferme-école de type collectif, une production de semis en serre en milieu urbain pour alimenter un réseau de jardins collectifs.

Enjeux de développement

Les entreprises de ces secteurs connaissent des défis et des enjeux qui appellent à un plus grand réseautage sur le plan régional pour maximiser leurs opérations de production, de commercialisation et d'investissement en recherche et développement.

Malgré les opportunités de développement identifiées, peu de régions ont, à ce jour, établi des liens entre les structures de développement locales et régionales à l'égard de projets agricoles en économie sociale. La concertation entre les CLD et leurs partenaires régionaux, qui ont des orientations stratégiques en agroalimentaire, devient un défi à relever afin de permettre l'émergence de projets dans ce domaine.

Potentiel de développement

Du point de vue des participants des *focus groups*, le domaine de l'agriculture biologique et des produits biologiques (fabrication, vente et commercialisation) offre de nombreuses occasions de développement.

Certaines régions ont identifié des projets à développer dans ces secteurs : une coopérative alimentaire pour jeunes, un marché public et l'émergence potentielle d'entreprises dans la zone de transformation agroalimentaire à Joliette.

Le réseau de l'agriculture soutenue par la communauté au Québec compte une entreprise sous forme collective sur le territoire métropolitain de Montréal. Bien qu'il a été peu question de cette forme de développement dans nos rencontres, elle apparaît comme une voie à considérer dans une zone métropolitaine. Grâce à cette forme d'agriculture, les consommateurs ont accès à des aliments frais (légumes, fruits et viande) provenant directement des producteurs. L'établissement de partenariats entre ce réseau et d'autres secteurs d'activités en économie sociale pourrait favoriser le développement de nouveaux marchés (ex. approvisionnement alimentaire des CPE).

Secteur du transport : le transport collectif des personnes

Description • Enjeux • Potentiel de développement

Bien que très peu d'entreprises aient vu le jour dans ce secteur, il n'en demeure pas moins que de très grands besoins ont été exprimés à ce sujet. Toutes les régions ont signalé la possibilité de développement dans ce secteur d'activités. Certains conseils régionaux de développement ont même des axes de développement stratégiques qui viennent confirmer cette volonté (Lanaudière, Laurentides, Montérégie). Sur le territoire métropolitain, une seule entreprise a été soutenue financièrement dans ce domaine dans les Laurentides et elle tente tant bien que mal d'émerger. En milieu urbain, certains quartiers sont mal desservis sur le plan du transport en commun, particulièrement dans les zones industrielles. Dans les zones semi-urbaines, on vise davantage à développer un transport alternatif pour assurer un service de jonction avec les systèmes régionaux existants et pour augmenter la mobilité interrégionale. Dans la région de Lanaudière, on a mentionné qu'un tel projet était à l'étude présentement dans la partie nord de la région.

Les freins au développement de ces entreprises sont notamment reliés à un financement inadéquat pour des entreprises d'économie sociale, à des règlements trop limitatifs en matière de transport, à des attentes trop élevées de viabilité à très court terme et à la difficulté d'harmoniser une vision commune de tous les partenaires autour de ces projets dans les communautés.

À cet égard, le Chantier de l'économie sociale, lors du dernier Rendez-vous national des régions (novembre 2002), a obtenu la création d'une Table nationale de concertation regroupant la Fédération québécoise des municipalités, Solidarité rurale du Québec, le ministère des Transports, des promoteurs de projets et le Chantier de l'économie sociale. La synergie de ces partenaires

pourrait donner lieu à l'harmonisation d'outils et de mesures de développement adéquats des entreprises de ce secteur.

Secteur funéraire

Description du secteur • Enjeux • Potentiel de développement

Les entreprises d'économie sociale (sous forme de coopératives de membres) sont davantage développées dans d'autres régions, ailleurs au Québec. Seule une coopérative funéraire existe en Montérégie pour l'instant. Par ailleurs, la Fédération des coopératives funéraires du Québec travaille activement à pénétrer le marché de Montréal dans ce domaine et des analyses sont en cours avec des partenaires locaux de développement. Selon les estimations de la Fédération des coopératives funéraires du Québec, on pourrait parler de la création de 250 emplois pour Montréal (quatre à six coopératives). Cependant, la concurrence des entreprises qui contrôlent une bonne partie du marché est très importante. La région des Laurentides a aussi identifié des besoins de développement dans ce secteur. De façon générale, le potentiel de développement est élevé dans l'ensemble des régions si l'on considère la courbe de vieillissement de la population.

Potentiel de développement au cœur de projets de revitalisation urbaine

Des projets d'économie sociale ont vu le jour dans le cadre de la revitalisation de zones urbaines désaffectées. À titre d'exemple, nous pouvons citer entre autres les entreprises d'économie sociale qui se sont développées à l'intérieur du Technopôle Angus, un projet situé sur les terrains à vocation industrielle de l'ancien site des usines Angus à Montréal. Ce projet vise la requalification d'une ancienne friche industrielle par le biais du développement, sur le site, d'entreprises privées et d'entreprises d'économie sociale. Ainsi, trois entreprises d'économie sociale ont vu le jour sur ce site : deux dans le domaine des services aux entreprises (messagerie et informatique) et une autre dans le domaine de l'environnement et de la fabrication de meubles à partir de la matière résiduelle du bois sur le site. D'autres projets en émergence pourraient se développer, notamment en imprimerie, en immobilier collectif pour les entreprises, en petite enfance.

Le projet la Cité des arts du Cirque, un autre projet de revitalisation urbaine en cours de développement, pourrait représenter des occasions d'implantation d'entreprises collectives. Ce projet vient compléter l'aménagement d'un terrain laissé en friche autour des installations actuelles du Cirque du Soleil. Le projet a, entre autres, des objectifs de retombées économiques «solidaires». Les opportunités de création d'entreprises autour de ce projet sont possibles à plusieurs égards : aménagement paysager, services d'entretien d'immeubles, restauration, gestion de matières recyclables, etc.

Ce projet aura aussi des retombées sur la revitalisation de l'artère commerciale Jarry qui borne son site. Des entreprises d'économie sociale pourraient également s'y intégrer.

Lors des *focus groups* dans chacune des régions, nous avons pu identifier d'autres projets de revitalisation émergents ou potentiels dans lesquels des entreprises d'économie sociale pourraient trouver leur place et être créatrices d'emplois dans différents domaines :

- la revitalisation de deux artères commerciales sous forme « d'artères solidaires » à Montréal;
- la revitalisation d'anciens villages historiques du territoire montréalais;
- la revitalisation de quartiers historiques dans les municipalités de milieux riverains ou de milieux ruraux (Beauharnois, Sainte-Rose, Terrebonne);
- la revitalisation de petits villages en milieu rural et d'anciennes zones industrielles à Joliette dans la région de Lanaudière;¹⁷
- la requalification d'anciens bâtiments industriels en Montérégie;
- le re-développement d'une ancienne friche industrielle à Montréal, porté par le projet de la Cité des Arts du Cirque.

Il va sans dire que ces projets nécessitent obligatoirement des conditions particulières de réalisation.

¹⁷ Entre autres, un projet de revitalisation très novateur est en cours dans le village de Saint-Didace et d'autres seraient possibles dans les zones industrielles de Joliette; nous en faisons état bien que ces municipalités ne fassent pas partie du territoire de la RMR de Montréal.

4. Conditions de développement des entreprises

Afin de maximiser le développement et la consolidation des entreprises collectives dans les divers secteurs et créneaux identifiés, il est essentiel de pouvoir leur offrir des conditions facilitantes et un soutien adapté à leurs besoins. Certaines de ces conditions sont identiques à l'ensemble des entreprises : financement adéquat, accès à des marchés, formation, accès à la recherche et au développement, réseautage. D'autres, cependant, sont propres à l'entreprise collective, car elles tiennent compte davantage de leurs spécificités et de leurs finalités. Dans la partie qui suit, nous présentons certains constats au sujet des conditions favorables au développement des entreprises d'économie sociale ainsi que les principaux obstacles ou difficultés qu'elles rencontrent afin d'élargir notre compréhension commune de cette réalité à l'heure actuelle.

Partenariat et réseautage

La concertation et le réseautage entre les entreprises d'économie sociale sur une base sectorielle constitue la meilleure garantie pour la survie et le développement de ces entreprises. Le haut taux de survie des coopératives au cours des dernières décennies (en comparaison avec la PME traditionnelle) découle en bonne partie de la tradition de mise en réseau des coopératives au sein des fédérations sectorielles. Cette observation est également constatée dans les réseaux d'organismes à but non lucratif, tels les centres de la petite enfance, les médias communautaires, le secteur du loisir et du tourisme ainsi que dans bien d'autres. L'existence de ces réseaux a permis à de petites entreprises, dès leurs premières années d'existence, de bénéficier à la fois de la mise en commun de certains services (commercialisation, achats de groupe, formation) et du transfert de connaissances par des échanges d'expertises et de savoir-faire. Le fait que les entreprises collectives se définissent d'abord comme des lieux de solidarité et d'entraide facilite cette mise en réseau.

Ce constat est aussi vrai pour les entreprises d'économie sociale de la région métropolitaine. Ainsi, celles qui sont liées à un réseau sectoriel sont, en général, en meilleure situation que les entreprises non réseautées. De fait, la mise en réseau des entreprises d'un même secteur, au cours des dernières années, a favorisé la reconnaissance d'un soutien financier sectoriel propre à leur finalité et à leur mission sociale. Les autres entreprises «non-sectorialisées» reposent, pour assurer leur viabilité, entièrement sur les revenus autogénérés par la vente de leurs produits et services sur le marché ou sur l'accès à d'autres formes de soutien permettant d'absorber les coûts sociaux, culturels ou environnementaux découlant de leur mission. Sur l'île de Montréal, l'établissement d'une entente spécifique pour les entreprises d'économie sociale a permis à plusieurs d'entre elles de se consolider au cours des trois dernières années. Cependant, la fin de cette entente prévue pour 2003 annonce des situations financières fragilisées et crée une situation d'instabilité pour certaines entreprises, notamment dans le domaine culturel.

Ailleurs dans la région métropolitaine, les entreprises «non-sectorialisées» doivent avoir recours aux fonds de consolidation en économie sociale des CLD (pour une durée maximale d'un an) ou à d'autres fonds privés.

Un autre élément qui nous apparaît être un facteur de réussite, réside dans l'enracinement des entreprises d'économie sociale dans leurs milieux respectifs. La vaste majorité des entreprises collectives émerge en réponse à un besoin ou à une opportunité identifiée dans une communauté. La participation et l'implication des partenaires locaux ou régionaux au démarrage des entreprises deviennent des facteurs de réussite importants. Ils se traduisent par une reconnaissance et un soutien financier à titre de partenaires de développement. Or, cette réalité est très variable au niveau du territoire métropolitain. La reconnaissance et le soutien accordés aux entreprises collectives par des structures de développement dans la région métropolitaine varient énormément d'une municipalité à l'autre et, à Montréal, d'un arrondissement à l'autre. Ce phénomène explique, en partie, les écarts identifiés dans le cadre du profil au niveau du nombre de projets en émergence entre les régions.

Financement

Les entreprises en économie sociale ont besoin, au même titre que les autres entreprises, d'avoir accès à des outils adaptés aux différentes phases de leur croissance et de leur consolidation. Or, la majorité des outils offerts aux entreprises d'économie sociale sont calqués sur les besoins de l'entreprise privée (crédits d'impôt, capital de risque traditionnel, politiques sectorielles du secteur privé). Dans les faits, les secteurs d'activités qui ont connu la plus grande croissance d'entreprises d'économie sociale au cours des dernières années sont ceux qui ont bénéficié d'outils financiers sectoriels adaptés à leurs besoins.

Un des enjeux fondamentaux dans le financement de la PME est l'accès à du capital. Dans une étude produite par le Centre de recherche sur les innovations sociales de l'UQAM, *Analyse de la gestion des fonds et des portefeuilles des Centres locaux de développement du Québec*, on souligne précisément cet enjeu : « Les analyses tendent à démontrer que les entreprises d'économie sociale réussissent mieux que les autres à mobiliser des ressources très diverses (marchandes, non marchandes et non monétaires) et qu'elles ont moins tendance que les autres à tomber en faillite, mais elles connaissent toutes des problèmes spécifiques quant à leur capitalisation, ne serait-ce que parce qu'elles sont des propriétés collectives, sans capital-actions (Direction des coopératives). Comme leur avoir propre était traditionnellement alimenté de manière exclusive par les surplus accumulés ou par la contribution des membres, ces entreprises demeurent sous-capitalisées. »¹⁸

¹⁸ Lévesque, B., M. Mendell, B. M'Zali, D. Martel et J. Desrochers, (2002). *Analyse de la gestion des fonds et des portefeuilles des Centres locaux de développement du Québec*, page 25.

À ce propos, depuis cinq ans, certaines innovations ont été réalisées au niveau de la capitalisation des entreprises collectives. Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) a réussi à constituer un fonds exclusivement dédié à la capitalisation des entreprises en économie sociale. Il met à leur disposition des montants inférieurs à 50 000\$. Ces fonds sont bien sûr offerts à toutes les entreprises de la région métropolitaine. Le RISQ travaille de plus en plus en association avec d'autres partenaires en investissement, dont les Fonds locaux d'investissement des CLD et Filaction, élargissant ainsi les montants de capitalisation disponibles aux entreprises. Un projet pilote de la Financière permettra sous peu aux entreprises de disposer d'un outil supplémentaire sous forme de capitalisation et de prêts en quasi-équité. Cependant, le montant disponible pour tout le Québec se limite présentement à 15 millions de dollars. Il reste donc un travail important à réaliser afin d'augmenter la disponibilité et l'accessibilité d'outils de capitalisation adéquats aux entreprises collectives de la région métropolitaine, d'autant plus que des projets d'envergure de plus en plus importants sont en émergence sur le territoire et que plusieurs entreprises entrevoient une expansion de leurs activités.

Les *focus groups* et la cueillette d'information effectuée sur les entreprises nous ont permis de constater que l'utilisation des outils de financement plus traditionnels (capital de risque, prêts, marges de crédits, etc.) n'est pas très élevée dans la région métropolitaine (voir profil, tableau 10). Bien qu'elle semble être plus élevée dans les projets en émergence de notre profil (voir profil, tableau 22), elle pourrait être maximisée. Nous associons ce phénomène au manque de connaissances ou de compréhension du potentiel de ces outils dans le montage financier des entreprises collectives.

Par ailleurs, d'autres lacunes dans le financement des entreprises collectives, signalées dans le cadre des *focus groups* méritent d'être citées. Plusieurs participants ont déploré l'absence de mesures de soutien au revenu pour les entrepreneurs collectifs des entreprises d'économie sociale en phase de pré-démarrage.

Aussi, plusieurs intervenants ont souligné la difficulté de financement des projets structurants, soit : des projets qui visent le développement de plusieurs entreprises d'économie sociale à l'intérieur d'un projet de revitalisation urbaine d'envergure, des projets qui ont une portée régionale, ou des projets qui sont portés par plusieurs entreprises qui se sont concertées au plan sectoriel ou géographique à un niveau régional ou provincial. Certaines instances locales ont choisi d'investir dans des projets à portée régionale, mais ce faisant, ont dû pénaliser de plus petits projets à portée locale. On a également constaté que le financement entièrement concentré au niveau local freine également le développement de projets concertés de plusieurs entreprises dans un même secteur. Les outils de soutien financier en économie sociale sont bien déficients à cet égard.

A l'extérieur de l'île de Montréal, les intervenants ont souligné que les normes d'utilisation des montants dédiés à l'économie sociale dans les CLD sont trop limitatives et ne permettent pas de financer les activités en recherche et développement et en formation. Aussi, la durée du

soutien financier alloué au démarrage ou à la consolidation des entreprises ne correspond pas toujours à leurs besoins réels selon le secteur de développement et la mission sociale poursuivie.

Accompagnement et aide technique

Des études ont démontré que la survie des PME durant les premières années dépend en partie du soutien et de l'accompagnement donné aux nouveaux entrepreneurs. Dans la région métropolitaine, les entrepreneurs en économie sociale peuvent bénéficier du soutien de plusieurs structures d'accompagnement, dont les CDEC et les CLD et certains groupes de ressources techniques spécialisées tels les Coopératives de développement régional et les Groupes de ressources techniques en habitation présents dans toutes les sous-régions de la région métropolitaine.

Cependant, le soutien offert est inégal et les intervenants des CLD ont souligné le fait que les besoins de soutien technique et de formation dépassent la période d'accompagnement accordée par ces structures en phase de démarrage. Les entreprises ont des besoins d'expertise plus spécialisée lorsqu'elles dépassent leur premier cycle de démarrage de trois ans. Elles ont besoin d'un accompagnement plus personnalisé pour la mise en œuvre de nouveaux outils d'analyse, de gestion et de production. La formation ainsi que le soutien en marketing, en commercialisation et en gestion ont été identifiés parmi les besoins les plus urgents. Les études et les portraits réalisés et des études sur les entreprises d'économie sociale dans les régions convergent dans ce sens (Montréal, Lanaudière, Laval).

Dans certaines collectivités, les CLD n'offrent pas l'accompagnement de base. Des groupes de soutien ont émergé pour combler ces lacunes, mais leurs sources de financement pour ces initiatives sont très limitées.

Recherche et développement

On compte une forte présence d'universités et de centres de liaison et de transferts dans la région métropolitaine. Certains arrimages existent entre les entreprises collectives, les organisations de développement local et le milieu de la recherche. Des projets de recherche ont cours sur différents aspects sociologiques et économiques des entreprises d'économie sociale. Le secteur du recyclage et de la récupération a des collaborations plus spécifiques, avec les universités, portant sur le développement de produits.

Toutefois, la diffusion des connaissances et le partage du savoir auprès des différents acteurs impliqués au développement des entreprises d'économie sociale demeurent un défi important à relever et nécessitent d'accroître la visibilité des activités liées à la recherche et à l'innovation.

Formation de la main-d'œuvre

La formation des gestionnaires et des travailleurs et travailleuses en emploi constitue pour toute entreprise une préoccupation. Dans les entreprises collectives, cette réalité est d'autant plus importante, compte tenu de l'origine des promoteurs des projets et de la complexité de la mission des entreprises. Plusieurs visent entre autres des objectifs d'intégration de personnes en difficulté ou de clientèles spécifiques au sein de leurs entreprises, et ce, dans une optique de développement d'emplois durables.

Le travail du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC) a eu un impact significatif sur la qualification dans les entreprises d'économie sociale dans la région métropolitaine. Les participants aux *focus groups* ont souligné l'importance des initiatives prises par le CSMO-ÉSAC, notamment dans les CPE et les ressourceries. Les analyses réalisées ou en voie de réalisation dans d'autres secteurs (périnatalité, récréotourisme, technologies de l'information et des communications, médias communautaires) permettront l'émergence de projets structurants de développement de la main-d'œuvre dans ces secteurs. D'autres initiatives régionales ont été mentionnées, notamment par la région de Lanaudière où Emploi-Québec et le Conseil de la culture ont mis en place un programme de formation pour les gestionnaires d'entreprises culturelles, accessible aux entreprises d'économie sociale.

Par ailleurs, certains intervenants de CLD ont souligné la difficulté de trouver le financement nécessaire pour offrir de la formation aux gestionnaires d'entreprises d'économie sociale. Ce financement n'est pas offert par tous les CLE.

Aussi, bon nombre de participants aux *focus groups* ont soulevé une difficulté liée à la qualification de la main-d'œuvre référée par les CLE pour la mesure Subventions salariales. Les agents de certains CLE ne considèrent pas les besoins spécifiques de qualification de la main-d'œuvre des entreprises d'économie sociale au même titre que ceux de l'entreprise privée. Ainsi, les entreprises collectives ont peu de références, par les CLE, de candidats qualifiés répondant aux exigences de leurs postes. Certaines entreprises ont rapporté des témoignages de personnes jugées inadmissibles par les agents des CLE à la mesure Subventions salariales dans leurs entreprises collectives parce qu'elles étaient trop qualifiées.

Conséquemment, plusieurs entreprises d'économie sociale, ne poursuivant pourtant pas de mission d'insertion sociale, se retrouvent dans des situations où elles embauchent des candidats référés par les CLE qui ont de grandes difficultés d'apprentissage à l'emploi. Deux conséquences sont observées : la personne n'est pas apte à poursuivre son emploi, ou l'entreprise assume l'entière responsabilité financière de l'intégration de la personne et subit une réduction de la productivité.

Le fait d'embaucher des personnes moins qualifiées et ayant de sérieuses difficultés d'apprentissage ne représente pas les mêmes enjeux pour les entreprises accréditées du Collectif des entreprises d'insertion sociale du Québec et pour les Centres de travail adapté du Conseil québécois des entreprises adaptées qui sont dédiées à cette mission. En effet, ces entreprises reçoivent un soutien par le biais de programmes gouvernementaux consacrés à absorber soit les pertes de productivité de leurs employés dans le cas des entreprises adaptées, soit les services d'encadrement et de formation dans le cas des entreprises d'insertion.

5. Actions du Chantier de l'économie sociale

Le Chantier de l'économie sociale mène actuellement plusieurs actions auprès des gouvernements et de partenaires financiers afin de soutenir les entreprises à différents niveaux. Divers travaux en cours visent à favoriser la recherche et à développer des outils financiers et de gestion pour l'ensemble des organismes et des entreprises d'économie sociale dans différents secteurs d'activités et au plan territorial. Les interventions du Chantier s'adressent à plusieurs ministères du gouvernement du Québec. À ce titre, le Chantier travaille en étroite collaboration avec le Bureau d'économie sociale du ministère des Finances du Québec. Nous pouvons souligner les actions suivantes dans différents secteurs d'activités.

Secteur de l'environnement

Le travail du Chantier se concentre sur le soutien aux Ressourceries et autres entreprises d'économie sociale œuvrant dans le secteur de la gestion des matières résiduelles. Les objectifs sont les suivants :

- poursuivre le soutien conseil auprès des entreprises d'économie sociale désireuses de présenter une demande dans le cadre du Programme d'aide aux entreprises d'économie sociale œuvrant dans le secteur de la gestion des matières résiduelles du ministère de l'Environnement; ce service est offert dans le cadre d'une entente avec l'association des CLD du Québec et en partenariat avec le Réseau des Ressourceries du Québec et la firme d'économie sociale MCE Conseils;
- obtenir une troisième année de la mesure Subventions salariales pour les entreprises et soutenir la mise en place d'une stratégie de formation de la main-d'œuvre (gestionnaires et «valoristes»);
- obtenir la reconnaissance financière des services environnementaux rendus par les entreprises tant auprès du ministère de l'Environnement que des municipalités responsables de la gestion des matières résiduelles;
- soutenir le réseautage des entreprises (Réseau des Ressourceries du Québec).

Secteur de la culture et des communications

Le Chantier poursuit actuellement des négociations avec le ministère de la Culture et des Communications afin de mettre en place des mesures de soutien incluant un fonds de consolidation, l'ajustement du programme PAMEC, l'augmentation du pourcentage d'achats de publicité gouvernementale dans les médias communautaires. Il poursuit également des démarches afin d'intégrer les entreprises d'économie sociale aux stratégies de développement et de formation de la main-d'œuvre, présentement en renouvellement entre le ministère de la Culture et des Communications et Emploi-Québec.

Secteur des technologies de l'information et des communications (TIC)

Le Chantier appuie l'initiative entre Communautique, une entreprise qui regroupe le plus grand nombre d'entreprises de ce secteur au Québec, et le CSMO-ÉSAC pour établir un portrait des TIC. Ce portrait, mené par le CSMO-ÉSAC, concerne le secteur en émergence relié aux technologies de l'information et des communications. Le Chantier participe aux négociations entreprises autour de la création de cinq centres d'innovation technologique en économie sociale au Québec. De plus, un comité de l'ARUC a été mis en place pour permettre la réalisation d'un portrait de l'économie sociale.

Secteur du loisir et du récréotourisme

Le Chantier travaille avec le Conseil québécois du loisir afin de développer des outils financiers permettant de soutenir principalement les besoins en infrastructure.

Secteur de l'habitation et de l'immobilier

Le Chantier siège avec d'autres acteurs de l'économie sociale au conseil d'administration du Fonds québécois de l'habitation communautaire qui regroupe également des représentants des municipalités, dont la Ville de Montréal, et des partenaires financiers. Le mandat principal de cette instance est de conseiller le Ministre responsable dans le développement de mesures et la livraison de logements sociaux sur tout le territoire du Québec.

Secteur de l'aide domestique

Le Chantier poursuit son travail de soutien au Réseau des entreprises d'économie sociale en aide domestique du Québec (REÉSAD) dans ses négociations avec le gouvernement du Québec, particulièrement en ce qui concerne le Fonds de consolidation des entreprises. Nous appuyons ce réseau relativement à la pérennité du programme PEFSAD et aux autres enjeux qu'il rencontre : conditions de travail et syndicalisation, définition d'une politique de maintien à domicile au Québec. Nous collaborons avec le REESAD à évaluer la faisabilité d'un diagnostic des besoins en formation de la main-d'œuvre avec le CSMO-ÉSAC.

Secteur des Centres de la petite enfance (CPE)

Le Chantier vient de terminer, en partenariat avec les réseaux, une vaste tournée de consultations sur le développement des CPE au Québec. Les conclusions de cette mobilisation permettront de cerner les défis de consolidation et de développement pour l'avenir.

Secteur en périnatalité

Le projet pilote en périnatalité a été renouvelé pour la prochaine année. Nous accompagnons le Réseau des centres de ressources périnatales dans l'évaluation de ce projet et dans la négociation des conditions à mettre en place pour poursuivre le développement de telles ressources au Québec. Le Chantier participe aux travaux du CSMO-ÉSAC dont les premières visées sont celles d'une délimitation d'un tronc commun d'activités et de services et, dans un deuxième temps, celles de l'établissement d'un portrait de la main-d'œuvre ciblant, entre autres éléments, les besoins de formation de la main-d'œuvre. Le CSMO-ÉSAC accompagnera le secteur en périnatalité dans la réponse aux besoins de formation qui seront mis de l'avant.

Secteur du transport collectif

Le Chantier a reçu le mandat de coordonner une Table nationale de concertation dans ce domaine réunissant les principaux représentants nationaux concernés par le développement d'entreprises collectives dans ce secteur (Fédération québécoise des municipalités, Solidarité rurale du Québec, le ministère des Transports et le Chantier). Le Chantier tentera de s'assurer que des mesures de soutien appropriées puissent faciliter le développement de ce secteur.

Enfin, le Chantier mène également des travaux relatifs à la capitalisation des entreprises, notamment en siégeant au Comité aviseur de La Financière du Québec et en collaborant étroitement à la gestion du RISQ.

Il collabore activement aux activités de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) en économie sociale. La présidente du Chantier de l'économie sociale assure la codirection de l'ARUC et plusieurs autres partenaires du Chantier y participent afin de maximiser les opportunités de recherche en économie sociale.

Il va sans dire que toutes ces démarches visent à augmenter la disponibilité d'outils de mieux en mieux adaptés aux entreprises d'économie sociale pour appuyer davantage leur expansion et la durabilité de leur développement.

Bibliographie

Binhas, L. (2002), *Portrait régional du secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire, Région des Laurentides*, Montréal, CSMO Économie sociale et action communautaire.

Chantier de l'économie sociale (2002), *Rapport annuel 2001-2002*, Montréal, Chantier de l'économie sociale.

Chantier de l'économie sociale (2001), *De nouveau, nous osons... Document de positionnement stratégique*, Montréal, Chantier de l'économie sociale.

Chantier de l'économie sociale (2002), *Les CPE, c'est acquis !*, Montréal. Document produit pour les Rencontres régionales et le Forum national sur les centres de la petite enfance.

Chantier de l'économie sociale (2002), *Mémoire du Chantier de l'économie sociale sur la Stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté*, Montréal, Chantier de l'économie sociale.

Chantier de l'économie sociale (2002), *Portrait statistique (Coopératives et OBNL)*, [En ligne], [www.chantier.qc.ca], (page consultée le 30 juin 2002).

Conseil régional de développement de Lanaudière (2002), *Actes-Colloque régional en économie sociale : Partenariat... Stratégie de développement*, Joliette, Table régionale de l'économie sociale de Lanaudière et Conseil régional de développement Lanaudière.

Conseil régional de développement de Lanaudière (2002), *Planification stratégique régionale 2002-2004*, Joliette, Conseil régional de développement de Lanaudière.

Conseil régional de développement de Lanaudière (2001), *Plan stratégique régional 2000-2005*, Joliette, Conseil régional de développement de Lanaudière.

Conseil régional de développement de Lanaudière (2002), *Portrait régional-Colloque régional en économie sociale : Partenariat...Stratégie de développement*, Joliette, Table régionale de l'économie sociale de Lanaudière et Conseil régional de développement Lanaudière.

Conseil régional de développement de Lanaudière (2002), *Rapport d'activités 2001-2002*, Joliette, Conseil régional de développement de Lanaudière.

Conseil régional de développement des Laurentides (2002), *Entente-cadre de développement de la région des Laurentides 2001-2006*, Conseil régional de développement des Laurentides.

Conseil régional de développement des Laurentides (2000), *Plan stratégique régional 2000-2005*, Conseil régional de développement des Laurentides.

Conseil régional de développement des Laurentides (2002), *Rapport annuel 2001-2002*, Conseil régional de développement des Laurentides.

Conseil régional de développement de Laval (2000), *Plan stratégique 2000-2005*, Laval, Conseil régional de développement de Laval.

Conseil régional de développement de Laval (2002), *Portrait préliminaire de la situation des entreprises d'économie sociale de Laval*, Laval, Document de travail du Comité régional en économie sociale de Laval.

Conseil régional de développement de Laval (2002), *Rapport annuel 2001-2002*, Laval, Conseil régional de développement de Laval.

Conseil régional de développement de la Montérégie, *Planification stratégique régionale 2001-2006, Entente-cadre de développement de la région de la Montérégie 2001-2006*, [En ligne] [www.crdmonteregie.qc.ca/publications/index] (page consultée le 13 juin 2002).

Conseil régional de développement de la Montérégie (2002), *Rapport annuel 2001-2002*, Conseil régional de développement de la Montérégie.

Conseil régional de développement de Montréal, *Plan stratégique régional 2002-2005, Une métropole internationale et solidaire pour un développement durable*, et *Entente-cadre de développement de la région de Montréal 2001-2006 entre le gouvernement du Québec et le Conseil régional de développement de l'île de Montréal*, [En ligne] [www.crdim.org/publications/htm#institutionnels] (page consultée le 14 juin 2002).

De Serres, A. et M. Renault (2002), *Diagnostic des besoins en gestion et en formation des entreprises d'économie sociale en aide domestique (EESAD)*, Montréal, École des Sciences de la Gestion, UQAM.

Direction de la concertation et de la planification (2001), *Plan d'action régional 2001-2004 de Montérégie*, Direction régionale d'Emploi-Québec en Montérégie.

Direction de la planification et du partenariat (2002), *Plan d'action régional des Laurentides 2002-2005*, Saint-Jérôme, Direction régionale d'Emploi-Québec des Laurentides.

Direction de la planification, du partenariat et de l'information sur le marché du travail (2002), *Plan d'action régional 2002-2003 d'Emploi-Québec*, Direction régionale d'Emploi-Québec en Montérégie.

Direction des opérations régionales, Conseil régional des partenaires du marché du travail de Laval, Direction des services aux employeurs et les centres locaux d'emploi (2002), *Plan d'action régional 2000-2003-Année 3-Région de Laval*, Direction régionale d'Emploi-Québec de Laval.

Direction du partenariat et de la planification (2002), *Rapport annuel de gestion 2001-2002-Région des Laurentides*, Saint-Jérôme, Direction régionale d'Emploi-Québec des Laurentides.

Direction du partenariat et de la planification (2002), *Rapport annuel de gestion 2001-2002-Région de Lanaudière*, Joliette, Direction régionale d'Emploi-Québec de Lanaudière.

Direction régionale d'Emploi-Québec de Lanaudière (2002), *Plan d'action régional 2001-2004-Région Lanaudière-Mise à jour 2002-2003*, Direction régionale d'Emploi-Québec de Lanaudière.

Direction régionale d'Emploi-Québec des Laurentides (2001), *Plan d'action régional des Laurentides 2001-2002*, Laurentides, Direction régionale d'Emploi-Québec.

Direction régionale d'Emploi-Québec de Montréal (2002), *Plan d'action régionale 2001-2002-Région de Montréal*, Direction régionale d'Emploi-Québec.

Disant, Marie-Jeanne (Pythagore) (2002), *Le parcours de financement des entreprises d'économie sociale, Point de vue des bailleurs de fonds et des entreprises*, Montréal, Carrefour québécois de développement local.

Groupe de travail interministériel (2000), *Vers une approche globale visant le soutien à la création d'emplois et la formation continue dans le secteur culturel*, document intégral de la proposition pour le ministère de l'Emploi et Solidarité et le ministère de la Culture et des Communications.

GSI environnement Inc. (2000), *Potentiel de développement des entreprises d'économie sociale œuvrant dans le secteur de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de l'île de Montréal*, Montréal, Comité de travail économie sociale et environnement de l'île de Montréal.

Huot, G. et E. Giard (2001), *Portrait des passerelles au sein de l'économie sociale au Québec*, Montréal, ARUC économie sociale.

Huot, G., L. Jolin, M. Jolin et S. Vaillancourt (Sous la dir.) (2002), *Les entreprises d'économie sociale en loisir et tourisme social, Synthèse du séminaire du 23 octobre 2001*, Montréal, ARUC économie sociale.

Lamoureux, D et R. Pitre (2000), *Portrait des entreprises d'économie sociale-Région de l'île de Montréal, Rapport synthèse*, Montréal, Comité d'économie sociale de l'île de Montréal.

Lebossé, J. (Pythagore) (2000), *Le financement des entreprises d'économie sociale au Québec, portrait de situation : le point de vue des entreprises*, Montréal, Carrefour québécois de développement local.

Lévesque, B., M. Mendell, B. M'Zali, D. Martel et J. Desrochers (2002), *Analyse de la gestion des fonds et des portefeuilles des Centres locaux de développement du Québec*. Montréal, Association des centres locaux de développement du Québec et CRISES.

Ministère des Affaires municipales et de la Métropole (2001), *Plan stratégique 2001-2003*, Québec, ministère des Affaires municipales et de la Métropole.

Ministère des Finances du Québec, *Agir - Investissements dans l'habitation : près de 500 millions de dollars, budget 2002-2003*, [En ligne] [www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2002-2003/fr/pdf/InvestissementsHabitations.pdf] (page consultée le 20 novembre 2002).

Santerre L. et G. Bellavance, *Texte de présentation de la session Démocratisation de la culture ou démocratie culturelle, deux paradigmes de l'action culturelle publique*, 67^{ième} congrès de l'ACFAS, mai 1999.

Théolis, M. (2002), *Le logement social dans Lanaudière: Coopératives, OBNL et HLM sous l'angle de leur fonctionnement, de leurs rôles et de leurs retombées*, Joliette, Table des partenaires du développement social de Lanaudière.

Théolis, M. (2002), *Se loger dans Lanaudière : Portrait statistique de la situation résidentielle de la population lanaudoise*, Joliette, Table des partenaires du développement social de Lanaudière.

Théolis, M. (2002), *Le logement social dans Lanaudière : quel développement ? Pourquoi ? Pour qui ? Comment et avec qui ?*, Joliette, Table des partenaires du développement social de Lanaudière.

Thouin, D. et J. Chagnon (2002), *Portrait des entreprises en aide domestique*, Québec, Direction des coopératives du ministère de l'Industrie et du Commerce; pour le Fonds de consolidation des entreprises d'économie sociale en aide domestique.

Médiagraphie

<http://www.mreg.gouv.qc.ca/fr/default.asp> (ministère des Régions)

<http://www.mfer.gouv.qc.ca> (ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche)

<http://emploi.quebec.net/francais/index.htm> (Emploi-Québec)

<http://www.equiterre.qc.ca> (Équiterre)

<http://www.collectif.qc.ca> (Collectif des entreprises d'insertion du Québec)

<http://www.acldq.qc.ca> (Association des centres locaux de développement du Québec)

<http://www.chantier.qc.ca> (Chantier de l'économie sociale)

<http://www.aruc-es.uqam.ca> (Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale)

<http://www.agrtq.qc.ca> (Association des groupes de ressources techniques du Québec)

<http://www.ophq.qc.ca> (Office des personnes handicapées du Québec)

<http://www.communautique.qc.ca> (Communautique)

<http://www.crdlaurentides.qc.ca/index.html> (Conseil régional de développement des Laurentides)

<http://www.crdm.org> (Conseil régional de développement de la Montérégie)

<http://www.crdim.org> (Conseil régional de développement de l'île de Montréal)

<http://www.cqrhc.com> (Conseil québécois des ressources humaines en culture)

<http://www.table-metropolitaine.org/index.htm> (Emploi-Québec, Table métropolitaine de Montréal)

Définition des entreprises en économie sociale

Définition retenue et qui a fait consensus au Sommet sur l'économie et l'emploi en octobre 1996 (extrait du rapport « Osons la solidarité »).

Le concept d'économie sociale combine deux termes qui sont parfois mis en opposition: «économie» renvoie à la production concrète de biens ou de services ayant l'entreprise comme forme d'organisation et contribuant à une augmentation nette de la richesse collective; «sociale» réfère à la rentabilité sociale et non purement économique de ces activités. Cette rentabilité s'évalue par la contribution au développement démocratique, le soutien d'une citoyenneté active, la promotion de valeurs et d'initiatives de prise en charge individuelle et collective. La rentabilité sociale contribue donc à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population, notamment par l'offre d'un plus grand nombre de services. Tout comme pour les secteurs public et le secteur privé traditionnels, cette rentabilité sociale peut aussi être évaluée en fonction du nombre d'emplois créés.

Pris dans son ensemble, le domaine de l'économie sociale regroupe toutes les activités et tous les organismes issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonnent autour des principes et les règles de fonctionnement suivants :

- l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier;
- elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État;
- elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs;
- elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus;
- elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.

Caractéristiques de l'économie sociale

Des entreprises pour faire tout autrement

Les entreprises d'économie sociale (entreprises constituées en organismes à but non lucratif ou en coopératives) reconnaissent explicitement la dimension sociale de l'économie, comme en témoignent leurs principes et leurs règles de fonctionnement.

- Parce qu'elles entretiennent des liens étroits avec les collectivités locales et les milieux où elles sont implantées, les entreprises d'économie sociale sont souvent les mieux placées pour reconnaître et interpréter les nouveaux besoins en émergence et y répondre de façon concertée. Elles sont le lieu de création de véritables innovations sociales qui sont souvent reprises par le secteur public et le marché.
- La nature même de leur mission les amène à poursuivre des objectifs qui procèdent d'une toute autre rationalité que celle de l'entreprise traditionnelle : utilité sociale, prise en charge individuelle et collective, revitalisation d'une collectivité, création d'emplois, etc.
- Empreintes d'un esprit de solidarité, les initiatives de l'économie sociale mobilisent des ressources humaines et financières négligées par d'autres.
- Parce qu'elles n'ont pas à satisfaire des actionnaires avides de rendements maximaux à court terme, les entreprises de l'économie sociale peuvent plus naturellement inscrire leurs stratégies de développement comme leurs actions quotidiennes dans une perspective de développement durable.

Liste des acronymes

ACLDQ	Association des Centres locaux de développement du Québec
AGRTQ	Association des Groupes de ressources techniques du Québec
ARQ	Association des régions du Québec
ARUC-ÉS	Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale
CDC	Corporation de développement communautaire
CDEC	Corporation de développement économique et communautaire
CDR	Coopérative de développement régional
CESÎM	Comité d'économie sociale de l'île de Montréal
CIRCPEQ	Concertation interrégionale des centres de la petite enfance du Québec
CLD	Centre local de développement
CLSC	Centre local de services communautaires
COADIM	Coalition des organisations en aide domestique de l'île de Montréal
CPE	Centre de la petite enfance
CQCH	Confédération québécoise des coopératives d'habitation
CQL	Conseil québécois du loisir
CRD	Conseil régional de développement
CRES	Comité régional d'économie sociale
CSMO-ÉSAC	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CRES	Comité régional en économie sociale
CTA	Centre de travail adapté
FCSDQ	Fédération des coopératives de services à domicile du Québec
FÉCHIMM	Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain
FÉCHAM	Fédération des coopératives d'habitation montréalaises
FLACH	Fédération lanauchoise des coopératives d'habitation
FTQ	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
GRT	Groupe de ressources techniques en habitation
HLM	Habitation à loyer modique
MAMM	Ministère des Affaires municipales et de la Métropole
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MFE	Ministère de la Famille et de l'Enfance
MRC	Municipalité régionale de comté
OBNL	Organisme à but non lucratif
PEFSAD	Programme d'exonération financière des services d'aide domestique
REÉSADQ	Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique du Québec
RISQ	Réseau d'investissement social du Québec
RMR	Région métropolitaine de recensement
RRQ	Réseau des Ressourceries du Québec
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SACA	Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
TIC	Technologies de l'information et des communications

Liste des participations aux *focus groups*

(nom de l'organisation représentée)

Focus group par région

LAVAL

Coopérative de soutien à domicile de Laval (entreprise)
Systèmes médicaux (entreprise, équipements santé)
Éco-Nature de Laval (Parc de la rivière des Mille-Îles) (entreprise)
Tourisme Laval
Conseil régional de l'environnement de Laval
Table de concertation agro-alimentaire
Conseil de développement communautaire
CLSC du Marigot
Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval
Conseil régional de développement de Laval (CRD)
CLD de Laval
Coopérative de développement régional de Laval (CDR)

LAURENTIDES

Regroupement des organismes communautaires des Laurentides
Regroupement des centres de la petite enfance des Laurentides
Conseil de la culture et des communications des Laurentides
Économie sociale des Laurentides
Direction régionale de la sécurité du revenu
Direction régionale d'Emploi-Québec des Laurentides
Coopérative de solidarité en transport collectif Le Kangourou (entreprise)
Fédération des travailleurs du Québec Laurentides-Lanaudière
Conseil central des Laurentides de la CSN
Conseil régional de développement des Laurentides (CRD) (deux représentants)
CLD de Mirabel
CLD des Deux-Montagnes
Société de développement économique Thérèse-de-Blainville (CLD)
Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDR)

ÎLE DE MONTRÉAL

CDEC Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce
CDEC Ahuntsic Cartierville
CDEC Centre-sud / Plateau Mont-Royal (deux représentants)
CDEC Centre-Nord

CREC Saint-Léonard, CDEC Saint-Léonard
Société de développement économique Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles (SODEC)
CDEC Rosemont / Petite-Patrie
CDEST, CDEC de l'Est
Société de développement économique Ville-Marie (SDÉVM)
Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest (RESO), CDEC
Transaction pour emploi, CDEC Lasalle-Lachine (mandat CLD Lasalle)
CLD de l'Ouest de l'île
CLD de Lachine
Coopérative de développement régional Montréal-Laval

LANAUDIÈRE

Coopérative de service à domicile d'Autray (entreprise)
Conseil régional de développement de Lanaudière (CRD) - Enfance Famille
Loisir Lanaudière
Conseil de la culture
Conseil central Lanaudière de la CSN
CLSC de Joliette
Emploi-Québec
Ministère des Régions
Conseil régional de développement de Lanaudière (CRD)
CLD MRC de l'Assomption
CLD de Montcalm
CLD de la MRC d'Autray
CLD Joliette
CLD de la Matawinie
Coopérative de développement régional de Lanaudière (CDR)

MONTÉRÉGIE

Atelier du Chômeur (entreprise)
Maintien Plus (entreprise)
Centre d'action bénévole Saint-Hubert
MRC du Haut-Richelieu
Conseil régional de développement de la Montérégie (CRD)
CLD Beauharnois-Salaberry
CLD au Cœur de la Montérégie
CLD de Roussillon
CLD Haute Yamaska
CLD de la Vallée-du-Richelieu
Coopérative de développement régional de la Montérégie (CDR)

Focus group réunissant des représentants de secteurs d'activités ou de réseaux d'entreprises

Aide domestique	Comité des organisations en aide domestique de l'île de Montréal représenté par Coopératout, entreprise
Habitation communautaire	Association des groupes de ressources techniques du Québec
Périnatalité	Réseau des centres de ressources périnatales représenté par Les Relevailles, entreprise
Loisir et Tourisme	Conseil québécois du loisir
Technologies de l'information et des communications	Représenté par Communautique, entreprise
Arts et Culture	Représenté par la Société pour la promotion musicale de l'espace francophone (SOPREF), entreprise
Environnement	Réseau des Ressourceries du Québec, et La Gaillarde, entreprise
Services funéraires	Fédération des coopératives funéraires du Québec
Services aux entreprises et aux organisations	Représenté par MCE Conseils, entreprise
Entreprises adaptées	Réseau des entreprises adaptées, représenté par Le Maronnier, entreprise en environnement
Entreprises d'insertion	Collectif des entreprises d'insertion sociale du Québec représenté par Buffets Insère-Jeunes, entreprise en alimentation
Entreprises, secteurs diversifiés	Comité d'économie sociale de Montréal, représenté par le Conseil régional de développement de Montréal
Projet de revitalisation urbaine	Projet Cité des Arts du cirque

Profil des entreprises d'économie sociale
actives ou émergentes soutenues
par les **ressources** de
développement
local

Réalisé dans le cadre
de l'étude commandée par
la Table métropolitaine de Montréal

Perspectives de développement
des entreprises d'économie sociale

Région métropolitaine de Montréal

Janvier 2003



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Table des matières

1. Contexte -----	61
2. Méthodologie -----	63
3. Faits saillants -----	67
4. Tableaux -----	75

ANNEXES

Annexe 1	
Liste des municipalités composant la RMR de 1996 et ses sous-territoires -----	99
Annexe 2	
Liste des ressources de développement ayant participé au profil -----	100

1. Contexte

Le Chantier de l'économie sociale a reçu, au printemps 2002, un mandat de la Table métropolitaine pour réaliser une analyse sur les entreprises et les projets d'économie sociale. Dans un premier temps, l'analyse visait à produire un bilan des problématiques et des enjeux rencontrés par ces types d'entreprises. Dans un deuxième temps, elle cherchait à identifier les secteurs d'activités pouvant représenter un fort potentiel de création d'emplois et de projets structurants en économie sociale dans la RMR de Montréal.

Pour ce faire, nous avons procédé à une cueillette de données et d'information nous permettant de cibler les deux principaux sujets de l'analyse sous l'angle des entreprises et des projets « actifs », c'est-à-dire qui exercent déjà des opérations commerciales et, du point de vue de ceux en émergence, qui n'ont pas encore débuté leurs activités économiques. Ces derniers peuvent être des projets en phase de démarrage ou des projets d'expansion au sein d'entreprises déjà en activité.

Deux grandes étapes de cueillette de données et d'information ont été suivies. Nous avons réalisé des *focus groups* auprès de partenaires locaux et régionaux dans les régions concernées par cette analyse et auprès des représentants de têtes de réseaux d'entreprises d'économie sociale. Cette étape visait, d'une part, à mieux cerner les conditions de développement des entreprises et des projets actifs ou émergents et, d'autre part, à obtenir la perception des partenaires sur les secteurs d'activités qui représentent un potentiel de développement.

Parallèlement, nous avons mené une étude en vue d'obtenir de l'information complémentaire sur certaines caractéristiques des entreprises et des projets d'économie sociale. Compte tenu de l'échéancier dont nous disposons pour réaliser ce mandat, et en l'absence d'un répertoire exhaustif de l'ensemble des entreprises d'économie sociale sur le territoire métropolitain, nous avons choisi de cibler pour cette étude les entreprises et les projets d'économie sociale qui ont été soutenus financièrement, ou qui étaient en voie de l'être à l'été 2002, auprès des ressources de développement local (CLD, CDEC). Les entreprises et les projets qui ont été accompagnés par les Coopératives de développement régional (CDR) ont également été répertoriés.

Au départ, nous avions une volonté de ventiler l'ensemble des données de l'étude par région et par arrondissement, mais le nombre d'entreprises au sujet desquelles l'information et les données nous ont été transmises ne nous a pas permis d'aller de l'avant avec une telle répartition.

Nous présentons d'abord les éléments méthodologiques de l'étude menée. Dans un deuxième temps, nous ferons état des faits saillants. Puis, une troisième partie sera consacrée à quelques tableaux illustrant les données obtenues par sujet.

2. Méthodologie

Objectifs visés

Cette étude a consisté à répertorier et à identifier les caractéristiques des entreprises et des projets qui ont reçu le financement d'un CLD ou d'une CDEC en économie sociale ou l'accompagnement d'une CDR au cours des dernières années de même que ceux qui étaient à l'étude à l'été 2002 dans le territoire de la RMR de Montréal.

Le territoire ciblé : Ce territoire correspond aux municipalités qui font partie de la RMR 1996 de Montréal. Ce découpage concerne cinq régions administratives dont trois pour lesquelles une partie seulement est considérée dans le découpage administratif de la RMR. Ainsi, les régions de Montréal et de Laval ont été couvertes en totalité et les régions des Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie l'ont été en partie seulement. Conséquemment, les données recueillies pour ces trois régions ne représentent pas l'ensemble des entreprises qui ont été soutenues dans ces territoires (voir liste des municipalités de la RMR en annexe).

Identification des partenaires : Le profil effectué a été administré auprès de l'ensemble des acteurs locaux de développement œuvrant dans les municipalités du territoire métropolitain de la RMR, soit les CLD, les CDEC à Montréal et les CDR (Coopératives de développement régional). À titre exceptionnel, le MAMM a également été sollicité pour répondre aux questionnaires concernant les entreprises qu'il a soutenues directement sur un territoire non couvert par les CDEC et les CLD de Montréal. Au total, 33 ressources ont été sollicitées et invitées à remplir des questionnaires au meilleur de leur connaissance.

Questionnaires¹

Le profil reposait sur trois questionnaires à remplir dont deux portant plus spécifiquement sur les caractéristiques des entreprises et des projets. Le troisième portait sur les perceptions des agents de développement au sujet du potentiel de développement :

- **Questionnaire 1 (entreprises et projets «actifs»)**
Un questionnaire était à remplir pour chaque entreprise et projet d'économie sociale qu'ils ont soutenu financièrement (CLD, CDEC) ou en accompagnement (CDR) et qui exerce encore aujourd'hui des activités commerciales.
- **Questionnaire 2 (entreprises et projets «émergents»)**
Un questionnaire par entreprise et projet d'économie sociale se situant en phase de démarrage, ou par projet d'expansion au sein d'entreprises déjà en activité. Ces entreprises ou pro-

¹ Les questionnaires ont été administrés de la mi-juin à la mi-septembre 2002. Des rappels téléphoniques ont été faits auprès des ressources de développement de manière à obtenir le plus haut niveau de réponse possible.

jets émergents étaient à l'étude pour l'obtention d'un financement ou accompagné par une CDR au cours de l'été 2002, et n'avaient pas débuté d'opérations commerciales reliées à leur demande de financement.

- **Questionnaire 3 (potentiel de développement)**

Un questionnaire portant sur le potentiel de développement des entreprises et de projets structurants en économie sociale.

Les questionnaires 1 et 2 portant sur les entreprises et les projets « actifs » et « émergents » ciblaient les dimensions suivantes : le lieu d'implantation ; le statut juridique et le type d'entreprises ; l'ancienneté des entreprises (année de constitution légale et de démarrage) ; les activités économiques ; les emplois ; l'utilisation des types de financement ; le marché visé (secteurs d'activités, provenance géographique de la clientèle, groupes ciblés) ; les retombées des entreprises.

Le questionnaire 3 ciblait l'obtention d'information relative au potentiel de développement et à la croissance des entreprises, aux besoins de soutien et aux secteurs d'activités à développer selon les agents de développement.

Les secteurs et sous-secteurs d'activités utilisés dans ce profil ne correspondent pas au système de classification des industries de l'Amérique du Nord 1007 (SCIAN 1997-Canada). Nous avons utilisé une classification interne de secteurs d'activités afin de mieux refléter la réalité des entreprises collectives. Elle a été établie à partir du *Portrait statistique (Coopératives et OBNL)* effectué en 2002 par le Bureau de l'économie sociale du ministère des Finances du Québec, le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et le Chantier de l'économie sociale. Les catégories s'appuient sur les secteurs potentiels de développement des entreprises collectives qui avaient été identifiés lors du Sommet sur l'économie et l'emploi de l'automne 1996, sur les secteurs existants des coopératives au Québec et sur les secteurs en émergence en économie sociale. Nous avons validé cette catégorisation avec les représentants des réseaux d'entreprises d'économie sociale des différents secteurs.

Dans les régions de Laval, de Lanaudière et des Laurentides, certaines données déjà détenues par les CRES ont été utilisées dans ce profil.

Au total, le taux de participation des ressources sollicitées a été très élevé² : questionnaire 1 (32/33, soit 97%), questionnaire 2 (28/33, soit 85%), questionnaire 3 (30/33, soit 91 %).

² Pour diverses raisons, nous n'avons pas obtenu de données de la CDEC d'Anjou pour aucun des questionnaires. Pour le questionnaire 1, nous avons obtenu des données partielles pour les CDEC de Rivière-des-Prairies et de Centre-Nord. Pour le questionnaire 2, nous n'avons pas obtenu de données des CDEC de Rivière-des-Prairies, de Mont-Royal/Outremont, du CLD Thérèse-de-Blainville et du CRD des Laurentides. Soit que ces ressources ne possédaient pas d'entreprises et de projets à l'étude à l'été 2002 ou étaient dans l'impossibilité de répondre aux questionnaires. Pour le questionnaire 3, il a été impossible d'obtenir de données des CLD de Mirabel et des CDR Laval/Montréal.

En nombre³, pour le questionnaire 1, nous en avons retenus 307 sur 323 reçus. Pour le questionnaire 2, nous avons retenu 84 questionnaires sur 96 reçus. Enfin, nous avons reçu 29 questionnaires 3. Nous avons dû écarter un certain nombre d'entreprises et de projets des questionnaires 1 et 2 parce qu'ils étaient hors territoire de la RMR (soit 16 questionnaires 1 et 12 questionnaires 2).

Limites du profil

Comme nous l'avons dit précédemment, ce profil ne représente qu'une partie limitée des entreprises d'économie sociale du territoire métropolitain. Ainsi, les résultats obtenus portent uniquement sur les entreprises et les projets qui ont reçu un financement en économie sociale auprès des ressources de développement (CLD, CDEC) ou un accompagnement auprès d'une CDR dans le territoire métropolitain. Plusieurs entreprises n'ont pas eu recours à ces ressources pour démarrer, et d'autres existaient avant même qu'il y ait un soutien financier au démarrage d'entreprises en économie sociale. En absence d'un estimé, même approximatif, du nombre d'entreprises d'économie sociale sur le territoire de la RMR de Montréal, il nous est impossible de déterminer le degré de représentation et de généralisation des données et de l'information détenues auprès des 391 entreprises rejointes.

Les données fournies à l'égard du nombre d'emplois, du chiffre d'affaires et de la part d'auto-financement des entreprises n'ont pu être recueillies sur la base d'une année financière uniforme. L'information détenue sur les entreprises par les ressources de développement réfère à l'année financière à laquelle elles ont reçu un soutien. Nous avons donc demandé aux répondants d'indiquer pour chaque entreprise l'année de référence des informations qu'ils fournissaient dans les questionnaires 1 et 2. Nous constatons que l'information recueillie dans le questionnaire 1 fait référence, dans une proportion de 93%, aux années 2000 à 2002 inclusivement et pour le questionnaire 2, elle réfère à 94% aux années 2001 à 2002 inclusivement.

La définition attribuée à certains termes utilisés aux fins de ce profil ont pu faire l'objet d'interprétations diverses de la part des ressources sollicitées, et ce, malgré le fait qu'une feuille de consigne comprenant certaines définitions ait été fournie aux répondants.

Aux fins du profil, nous avons attribué le terme «émergent» aux entreprises qui n'avaient pas débuté leurs activités commerciales. Ce terme pouvait s'appliquer à deux situations d'entreprises : aux nouvelles entreprises en phase de démarrage qui n'avaient pas encore débuté d'activités commerciales, puis aux entreprises actives, déjà en opérations, qui avaient un projet d'expansion dont les activités commerciales n'avaient pas débutées.

³ Nous attirons l'attention sur le fait que le nombre d'entreprises et de projets reliés aux questionnaires reçus ne correspond pas à la totalité des entreprises et des projets à l'échelle du territoire métropolitain. Il s'agit uniquement de ceux qui ont été soutenus financièrement par les CLD, les CDEC ou accompagnés par les CDR.

Or, les agents de développement ont pu considérer le terme «émergent» au sens propre du démarrage de nouvelles entreprises seulement et remplir le questionnaire 2 sur cette base. Ce facteur a pu réduire le nombre de questionnaires 2 que nous avons reçus.

La question portant sur le nombre d'emplois dédiés à l'insertion sociale a pu être interprétée de différentes façons. Certains répondants croyaient que les emplois dont il était question faisaient uniquement référence aux emplois des entreprises d'insertion accréditées. Aussi, certains nous ont fait part de leur difficulté à répondre à cette question dans la mesure où ces données sont difficilement suivies auprès des entreprises une fois le financement en économie sociale attribué.

3. Faits saillants

À moins d'avis contraire, dans le but d'alléger la présentation qui suit et les tableaux d'information, l'expression «entreprise» est utilisée pour désigner les entreprises d'économie sociale et les projets d'économie sociale.

Nombre d'entreprises rejointes par ce profil

- 307 entreprises actives ont été soutenues financièrement au cours des dernières années par les ressources de développement (CDEC, CLD et exceptionnellement par le MAMM) ou accompagnées par les Coopératives de développement régional (CDR).
- 84 entreprises émergentes étaient à l'étude à l'été 2002 pour un financement éventuel.

Le territoire d'implantation

Sur les 307 entreprises actives, la majorité sont implantées dans la région de Montréal 187 (61 %), puis en Montérégie 49 (16%), dans Lanaudière 29 (9%), dans les Laurentides 27 (9%) et à Laval 15 (5%) (voir tableau 1).

Les 307 entreprises sont réparties dans 35 municipalités de la RMR et dans 13 MRC (voir tableaux 1 et 2).

À Montréal, tout particulièrement, les 187 entreprises actives se répartissent dans 18 arrondissements (voir tableau 3) et 119 (64%) sont implantées dans une partie d'arrondissement plus spécifique.⁴

Les 84 entreprises en émergence se répartissent ainsi dans les régions : 57 (68%) à Montréal, 13 (15%) en Montérégie, 9 (11 %) dans Lanaudière, 3 (4%) à Laval et 2 (2%) dans les Laurentides (voir tableaux 13 à 15).

⁴ Les principales parties d'arrondissement mentionnées correspondent à des découpages géographiques de «quartiers». Ainsi, les plus fortes concentrations d'entreprises qui sont implantées dans des parties spécifiques d'arrondissements se retrouvent dans les quartiers Hochelaga-Maisonneuve, Centre-Sud, Pointe Saint-Charles, Rosemont, Côte-des-Neiges et sur le Plateau Mont-Royal.

Le statut juridique et le type d'entreprise

Statut juridique: Sur 231⁵ entreprises actives, 202 sont des OBNL, 29 sont des coopératives (voir tableau 4). Sur les 52 entreprises émergentes pour lesquelles l'information était détenue, 29 sont des OBNL et 18 sont des coopératives (voir tableau 16).

Type d'entreprises : Sur les 307 entreprises actives, la grande majorité, 233 (76%) sont des entreprises d'économie sociale et 74 (24%) sont des projets d'économie sociale administrés et gérés par un organisme communautaire. Il s'agit d'organismes communautaires ayant développé au sein de leur organisation un volet d'activités marchandes suffisamment important pour générer des revenus propres et distincts de leurs opérations régulières d'organisme. Soulignons le fait que certaines entreprises sont d'abord parrainées par des organismes communautaires puis deviennent autonomes par la suite.

Cette tendance varie légèrement en regard des entreprises et des projets en émergence : 52 (62%) sont des entreprises, 31 (37%) sont des projets d'économie sociale d'organismes communautaires et 1 (1%) est non répondant.

L'ancienneté des entreprises

Année de constitution légale des entreprises actives : 40% des entreprises étaient constituées légalement avant 1996 et 55% se sont constituées après 1996; 5% ne connaissaient pas l'année de constitution légale. La plus forte période de constitution légale des entreprises, en pourcentage, se situe toutefois entre 1996 et 2000, avec un pourcentage de 46%. Cette période de développement correspond à celle au cours de laquelle des fonds de soutien furent mis à la disposition des entreprises d'économie sociale (voir tableau 5).

Année de constitution légale des organismes qui gèrent des projets actifs d'économie sociale⁶ : (22%) des organismes qui gèrent des projets d'économie sociale ont été constitués légalement avant 1996 et 9% se sont constitués après 1996. Toutefois, la période qui obtient le plus haut taux de constitution légale des organismes, en pourcentage, est celle de 1996-2000, avec 8% (voir tableau 5).

Année de constitution légale des entreprises en émergence : 14% étaient constituées avant 1996, 44% se sont constituées entre 1996 et 2002 et 31 % n'étaient pas constituées, 11 % n'ont pas répondu à la question (voir tableau 17).

⁵ Nous ne détenons pas d'information sur le statut juridique de deux entreprises.

⁶ On doit prendre cette mesure à titre indicatif étant donné que nous avons obtenu des données à cette question de seulement 23 projets sur 74 projets actifs rejoints, soit 31%.

Année de constitution légale des organismes qui gèrent des projets d'économie sociale en émergence⁷: 35% des organismes se sont constitués avant 1996 et 10% après 1996, 55% n'ont pas répondu à la question (voir tableau 17).

Début d'année d'opérations des entreprises: 60% des entreprises actives ont démarré leurs opérations de vente et de services après 1996. La période de 1996-2000 est la période la plus importante de début d'activités commerciales des entreprises. Cette donnée suit la même tendance que celle des années de constitution légale et s'explique par la création du Fonds en économie sociale à partir de 1996, destiné au démarrage des entreprises (voir tableau 6). Les entreprises émergentes prévoient majoritairement le démarrage de leurs opérations en 2003 (42%) et en 2004 (13%) (voir tableau 18).

Les activités économiques

Chiffre d'affaires: Le chiffre d'affaires annuel moyen des entreprises actives est estimé à 489 518\$, celui des entreprises émergentes à 595 773 \$ (voir tableaux 7 et 19).⁸

Part occupée par l'autofinancement des entreprises: la moyenne de la part occupée par l'autofinancement se situe à 62% pour les entreprises actives et à 69% pour les entreprises émergentes.⁹

Les emplois

Nombre d'emplois dans les entreprises actives: Au total pour l'ensemble des régions, sur 285 entreprises, on dénombre 4 454 emplois, soit une moyenne de 16 emplois par entreprise (voir tableau 8).¹⁰

Pour les entreprises émergentes, cela représente 726 emplois estimés pour 64 entreprises, soit une moyenne de 11 emplois par entreprise (voir tableau 20).¹¹

Nombre d'entreprises actives qui ont une mission d'insertion sociale par le biais de l'employabilité: 66 entreprises actives et 19 entreprises émergentes ont répondu avoir une mission d'insertion sociale (entreprises d'insertion sociale accréditées, entreprises adaptées et autres entreprises poursuivant des objectifs d'insertion sociale).¹²

⁷ On doit prendre cette mesure à titre indicatif étant donné que nous avons obtenu des données pour 14 projets seulement sur un total de 31 rejoinés, soit 45%.

⁸ Nous détenons cette information pour 259 entreprises actives sur les 307 entreprises rejoinées et pour 44 entreprises émergentes sur les 84 entreprises rejoinées.

⁹ Nous avons cette information pour 255 entreprises actives sur 307 rejoinées et pour 46 entreprises émergentes sur les 84 rejoinées.

¹⁰ Nous avons obtenu cette information pour 285 entreprises actives sur les 307 entreprises rejoinées.

¹¹ Ces données ont été obtenues pour 64 entreprises émergentes sur les 84 entreprises rejoinées.

¹² Il existe 22 entreprises d'insertion sociale membres du Collectif des entreprises d'insertion sociale du Québec. Dans la RMR de Montréal, 11 ont été répertoriées parmi les entreprises actives. Aussi deux entreprises adaptées du Conseil québécois des entreprises adaptées ont été répertoriées parmi les entreprises actives. Il en existe 11 dans la RMR.

Nombre d'emplois dédiés à l'insertion sociale dans les entreprises actives : Au total, 658 emplois à l'intérieur de 44 entreprises actives sont dédiés à l'insertion sociale, soit une moyenne de 15 emplois par entreprise (voir tableau 8). Un total de 91 emplois à l'intérieur de 12 entreprises en émergence seront dédiés à l'insertion sociale, soit une moyenne de 8 emplois par entreprise.¹³

Nombre d'entreprises qui ont des objectifs d'embauche de clientèle spécifique : 84 entreprises actives et 38 entreprises émergentes ont déclaré se donner des objectifs d'embauche en fonction d'une clientèle spécifique (voir tableaux 9 et 21 pour les catégories de clientèle visée).

L'utilisation des types de financement

Au niveau des entreprises actives (voir tableau 10)

Subventions : 27% des entreprises actives ont utilisé des subventions au démarrage et à la consolidation de nature locale ou régionale, 14% des subventions à l'emploi, 9% des subventions sectorielles, 2% des subventions de nature récurrente.

Moyens d'autofinancement : 23% ont utilisé des moyens d'autofinancement (contributions du milieu, dons et levée de fonds, commandites...).

Outils de financement : 14% ont eu recours à des outils de financement (marge de crédit, prêt, capital de risque...).

Achats de services : Les entreprises actives ont eu recours, dans un pourcentage de 8%, à des revenus sous forme d'achats de services (gouvernements, municipalités).

Autres types de financement : 3% ont signifié avoir eu recours à d'autres types de financement.

Au niveau des entreprises émergentes (voir tableau 22)

Toutes proportions gardées, les tendances d'utilisation des types de financement envisagés pour les entreprises émergentes sont sensiblement les mêmes en ce qui concerne les subventions en général et les revenus sous forme d'achats de services. Par ailleurs, l'utilisation prévue des moyens d'autofinancement passe de 23 à 16% et celle des outils de financement de 14 à 23%.

¹³ Nous détenons des données au sujet du nombre d'emplois en insertion sociale de 44 entreprises actives sur 66 qui ont répondu avoir une mission d'insertion sociale en employabilité et de 12 entreprises émergentes sur 19 qui ont répondu avoir des objectifs en employabilité. D'autre part, nous rappelons que cette question a pu être interprétée de différentes façons. Certains répondants croyaient que les emplois dont il était question faisaient uniquement référence aux emplois des entreprises d'insertion accréditées.

Le marché

Secteurs d'activités

Les entreprises d'économie sociale sont actives majoritairement dans les secteurs suivants: arts et culture 19%, environnement (13%), petite enfance et enfance (11%), loisir et activités récréotouristiques (10 %), alimentation et restauration (8%), éducation et formation (7%), aide domestique (5%), habitation et développement immobilier (4%), services aux entreprises (5%), soutien à la personne (4%), technologies de l'information et des communications (3%), médias communautaires (3%) (voir tableau 11).

Les principaux secteurs d'activités des entreprises émergentes se situent en habitation et en développement immobilier (17%), en arts et culture (14%), en alimentation et en restauration (13%), en loisir et activités récréotouristiques (10 %) en petite enfance et enfance (10%), en éducation et formation (8%), en environnement (5%), en services aux entreprises et aux organisations (4%), en agriculture (4%) (voir tableau 23).

Les agents de développement qui ont rempli le questionnaire sur le potentiel de développement ont identifié de façon plus marquée, des opportunités de développement dans les secteurs des arts et de la culture, du loisir et du récréotourisme, de l'environnement, de la petite enfance et de l'enfance, de l'habitation ainsi que de l'alimentation et de la restauration (voir tableau 25).

La provenance géographique de la clientèle desservie

Cette question s'intéressait à la principale provenance géographique de la clientèle des entreprises. Les résultats indiquent que 53% des entreprises actives ont un territoire local comme principal rayonnement géographique au niveau de leur clientèle, et que 47% ont un territoire plus large au niveau régional, provincial ou canadien. Toutes proportions gardées, cette même tendance est observée auprès des entreprises émergentes.

Les groupes cibles de vente de biens et de services

Les biens et les services des entreprises d'économie sociale actives s'adressent aux groupes ciblés suivants en terme de secteurs : 54% auprès des secteurs institutionnels, commerciaux, communautaires et d'économie sociale, 44% auprès du secteur des particuliers et 2% auprès d'autres secteurs.

Les entreprises émergentes ciblent les secteurs institutionnels, commerciaux, communautaires et d'économie sociale (59%), le secteur des particuliers (37%) et d'autres secteurs (4%).

Le partenariat

Relations d'affaires avec d'autres partenaires

Au total, 238 sur 307 entreprises actives (77%) entretiennent des relations d'affaires avec d'autres partenaires pour la réalisation de leurs services et produits. Ces relations d'affaires se situent au niveau du financement (17%), des locaux (16%), de la production même des produits et des services (12%), du soutien et de l'accompagnement (12%), de l'approvisionnement (12%), de la mise en marché (11 %), des plans d'affaires (6%), de la gestion (6%), des analyses de marché (5%) et à d'autres niveaux (3%) (voir tableau 12).

De façon générale, les entreprises actives entretiennent des relations d'affaires avec des partenaires dans une seule MRC (90% dans une MRC et 10% dans deux à cinq MRC).

Les mêmes tendances que celles observées pour les entreprises actives sont constatées pour les entreprises émergentes concernant les relations d'affaires envisagées avec d'autres partenaires et le territoire de la MRC de ces partenaires (voir tableau 24).

Le pourcentage des entreprises actives qui entretiennent des relations d'affaires en dehors de leur propre MRC se situe entre 1 et 26%. (Lanaudière : 26%; Laval : 21%; Montérégie : 14%; Laurentides : 12%; Montréal : 1%).

Par ailleurs, la répartition pour chacune des régions ne permet pas de faire ressortir des axes forts relativement aux territoires des MRC où se situent les partenaires avec lesquels les entreprises entretiennent des relations d'affaires en dehors de leur propre MRC.¹⁴

¹⁴ Nous n'avons pu traiter cette donnée du point de vue des entreprises émergentes. La raison est que très peu de données ont été recueillies au sujet de la MRC d'appartenance des partenaires d'affaires avec lesquels les entreprises émergentes ont l'intention d'entretenir des relations d'affaires.

Les types de soutien nécessaire au développement des entreprises et des projets structurants

Les agents de développement des ressources locales ont identifié divers types de soutien nécessaire au développement et à l'expansion des entreprises et de projets structurants : soutien, accompagnement, formation (12 %); outils de financement (11 %); développement de la mise en marché (11 %); accès à la capitalisation (9 %), établissement de partenariats (9 %), développement d'outils de gestion et d'administration (8 %); accès à des ressources spécialisées (8 %); plans d'affaires et études de marché (7 %); formation et stabilisation de la main-d'œuvre (6 %); réseautage de l'entreprise (6 %), acquisition d'immobilisations et d'équipements (6 %); investissement en recherche et en développement (4 %), autres types (2 %) et modification de règlement juridique (1 %).

Les retombées des entreprises

Les agents de développement des ressources locales ont identifié que le développement des entreprises actives en économie sociale a surtout eu des effets au niveau de : la réponse aux besoins du milieu (40 %); le développement d'un secteur d'activités économiques (19 %); le développement significatif de l'emploi (14 %); d'autres effets (14 %); la revitalisation territoriale (zone urbaine ou rurale, artère commerciale) (10 %); le développement d'une zone d'activités économiques (3 %).

Les autres effets signalés par les agents de développement se résument ainsi : amélioration de la qualité de la vie, amélioration des conditions spécifiques de clientèles particulières, création d'emplois, soutien à l'innovation et à l'émergence dans le domaine culturel et patrimonial, développement d'actions éducatives et de sensibilisation.

Toutes proportions gardées, ces mêmes tendances sont observées pour les entreprises émergentes.

4. Tableaux

Liste des tableaux par page

Entreprises actives

Tableau 1	Entreprises par MRC d'implantation (en nombre et en %) -----	82
Tableau 2	Entreprises selon les municipalités de la RMR (en nombre) -----	83
Tableau 3	Implantation des entreprises de la région de Montréal par arrondissement (en nombre) -----	84
Tableau 4	Statut juridique des entreprises (en nombre et en %) -----	85
Tableau 5	Constitution légale des entreprises et des organismes gérant des projets d'économie sociale selon l'année (en nombre et en %) -----	85
Tableau 6	Démarrage des opérations de vente de biens et de services selon l'année (en nombre et en %) -----	86
Tableau 7	Chiffre d'affaires annuel moyen selon la région (en \$) -----	86
Tableau 8	Nombre total d'emplois et nombre total d'emplois dédiés à l'insertion sociale selon les régions (en nombre et en %) -----	87
Tableau 9	Objectifs d'embauche d'une clientèle plus spécifique par catégorie d'employés (en nombre d'entreprises) -----	87
Tableau 10	Types de financement utilisés par les entreprises (en %) -----	88
Tableau 11	Sous-secteurs d'activités des entreprises (en nombre et en %) -----	89
Tableau 12	Niveaux d'exploitation des relations d'affaires avec d'autres partenaires (en nombre et en %) -----	94

Entreprises émergentes

Tableau 13	Entreprises par MRC d'implantation (en nombre et en %) -----	95
Tableau 14	Entreprises selon les municipalités de la RMR (en nombre) -----	96
Tableau 15	Implantation des entreprises de la région de Montréal par arrondissement (en nombre) -----	97
Tableau 16	Statut juridique des entreprises (en nombre et en %) -----	98
Tableau 17	Constitution légale des entreprises et des organismes gérant des projets d'économie sociale selon l'année (en nombre et en %) -----	98
Tableau 18	Démarrage prévu des opérations de vente de biens et de services selon l'année (en nombre et en %) -----	99
Tableau 19	Chiffre d'affaires annuel moyen estimé selon la région (en \$) -----	99
Tableau 20	Nombre total d'emplois estimés selon les régions (en nombre et en %) -----	100
Tableau 21	Objectifs d'embauche de clientèle plus spécifique par catégorie d'employés (en nombre d'entreprises) -----	100
Tableau 22	Types de financement envisagés par les entreprises (en %) -----	101
Tableau 23	Principaux secteurs d'activités des entreprises (en nombre et en %) -----	102
Tableau 24	Niveaux d'exploitation des relations d'affaires envisagés avec d'autres partenaires (en nombre et en %) -----	103

Potentiel de développement par secteurs d'activités

Tableau 25	Secteurs d'activités représentant un potentiel de développement (en %) -----	104
-------------------	--	-----

TABEAU 1
Entreprises d'économie sociale par MRC d'implantation
(en nombre et en %) ¹⁵

RÉGION	MRC	NOMBRE D'ENTREPRISES	EN %
Laurentides	MRC Deux-Montagnes	7	2
	MRC Thérèse-de-Blainville	14	5
	MRC Mirabel	6	2
	Sous-total	27	9
Lanaudière	MRC des Moulins	16	5
	MRC de l'Assomption	13	4
	Sous-total	29	9
Montréal	MRC Rouville	1	0,5
	MRC La Vallée du Richelieu	10	3
	MRC Longueuil	20	7
	MRC La Jannerie	—	—
	MRC Rousillon	9	3
	MRC Beauharnois-Salaberry	2	0,5
	MRC Vaudreuil-Soulanges	7	2
	Sous-total	49	16
Montréal	MRC Montréal	187	61
	Sous-total	187	61
Laval	MRC Laval	15	5
	Sous-total	15	5
ENSEMBLE DU TERRITOIRE	TOTAL	307	100

¹⁵ Le terme «entreprises» est utilisé pour désigner les entreprises et les projets actifs qui ont été identifiés par les agents de développement qui ont répondu à ce questionnaire. Le nombre d'entreprises réfère aux entreprises qui ont obtenu le soutien financier d'un CLD, d'une CDEC ou l'accompagnement d'une CDR. Le nombre d'entreprises répertoriées ne correspond pas à la totalité des entreprises d'économie sociale existantes sur le territoire de la RMR de Montréal.

TABEAU 2
Entreprises selon les municipalités de la RMR
(en nombre) ¹⁶

RÉGION	NOMBRE D'ENTREPRISES	RÉGION	NOMBRE D'ENTREPRISES
LAURENTIDES		LAVAL	
Blainville	2	Ville de Laval	15
Boisbriand	1	Sous-Total	15
Mirabel	5	MONTÉRÉGIE	
Oka	1	Beauharnois	2
Rosemère	2	Beloeil	3
Sainte-Anne-des-Plaines	3	Boucherville	1
Sainte-Thérèse	7	Brossard	1
Saint-Eustache	6	Candiac	1
Sous-Total	27	Carignan	1
LANAUDIÈRE		Chambly	2
L'Assomption	3	Châteauguay	3
La Plaine	1	La Prairie	3
Lachenaie	4	Longueuil	13
Le Gardeur	2	Mont Saint-Hilaire	3
Mascouche	4	Notre-Dame-de-l'Ile Perrot	1
Repentigny	9	Otterburn Park	1
Terrebonne	6	Richelieu	1
Sous-Total	29	Saint-Constant	2
MONTRÉAL		Saint-Hubert	4
Ville de Montréal	187	Saint-Lambert	1
Sous-Total	187	Vaudreuil-Dorion	6
		Sous-Total	49
		Tout le territoire	307

¹⁶ Le terme «entreprises» est utilisé pour désigner les entreprises et les projets actifs qui ont été identifiés par les agents de développement qui ont répondu à ce questionnaire. Le nombre d'entreprises réfère aux entreprises qui ont obtenu le soutien financier d'un CLD, d'une CDEC ou l'accompagnement d'une CDR. Le nombre d'entreprises répertoriées ne correspond pas à la totalité des entreprises d'économie sociale existantes sur le territoire de la RMR de Montréal.

TABLEAU 3

**Implantation des entreprises de la région de Montréal
par arrondissement** (en nombre)

NOM DE L'ARRONDISSEMENT	NOMBRE D'ENTREPRISES
Ahuntsic / Cartierville	12
Anjou	—
Beaconsfield / Baie-d'Urfé	—
Côte-des-Neiges / Notre-Dame de Grâce	18
Côte Saint-Luc / Hampstead / Montréal-Ouest	—
Dollard-des-Ormeaux / Roxboro	2
Dorval / L'Île Dorval	—
Kirkland	—
Lachine	6
Lasalle	5
L'Île Bizard / Sainte-Anne-de-Bellevue / Sainte-Geneviève	4
Mercier / Hochelaga-Maisonneuve	27
Montréal-Nord	2
Mont-Royal / Outremont	3
Pierrefonds / Senneville	5
Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	21
Pointe-Claire	8
Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles / Montréal-Est	2
Rosemont / Petite-Patrie / Saint-Laurent	14
Saint-Léonard	—
Sud-Ouest	21
Verdun	9
Ville-Marie (centre des affaires)	20
Villeray / Saint-Michel / Parc Extension	8
Westmount	—
TOTAL	187

TABLEAU 4
Statut juridique des entreprises
(en nombre et en %)

STATUT JURIDIQUE	NOMBRE D'ENTREPRISES	EN %
OBNL	202	87
Coopérative de travail	13	5
Coopérative de consommateurs	5	2
Coopérative de solidarité	6	3
Coopérative de producteurs	3	1
Coopérative de travailleurs actionnaires	2	1
Pas de réponse	2	1
TOTAL	233	100

TABLEAU 5
Constitution légale des entreprises et des organismes gérant des projets d'économie sociale selon l'année (en nombre et en %) ¹⁷

ANNÉE DE CONSTITUTION LÉGALE	NOMBRE D'ENTREPRISES	EN %	NOMBRE D'ORGANISMES	EN %
Avant 1975	7	3	3	4
de 1976 à 1980	15	6	4	5
de 1981 à 1985	19	8	2	3
de 1986 à 1990	16	7	3	4
de 1991 à 1995	37	16	4	6
de 1996 à 2000	106	46	6	8
de 2001 à 2002	21	9	1	1
Ne sait pas/pas de réponse	12	5	51	69
TOTAL	233	100	74	100

¹⁷ Nous détenons des réponses de 23 organismes qui gèrent des projets sur les 74 rejoints pour cette question car peu d'agents ont été en mesure de fournir cette information.

TABLEAU 6

Démarrage des opérations de vente de biens et de services selon l'année (en nombre et en %)

Année de démarrage des opérations de vente de biens et de services	Nombre d'entreprises	En %
Avant 1975	5	1
de 1976 à 1980	14	5
de 1981 à 1985	16	5
de 1986 à 1990	20	7
de 1991 à 1995	29	9
de 1996 à 2000	125	41
de 2001 à aujourd'hui	59	19
ne sait pas / pas de réponse	39	13
TOTAL	307	100

TABLEAU 7

Chiffre d'affaires annuel moyen selon la région (en \$)

Région	Nombre d'entreprises rejointes par l'étude	Nombre d'entreprises pour lesquelles l'information est détenue	Chiffre d'affaires annuel moyen en \$
Laurentides	27	13	331 905
Lanaudière	29	29	834 195
Montréal	187	162	452 012
Laval	15	14	529 233
TOUT LE TERRITOIRE	307	259	489 518

TABLEAU 8

Nombre total d'emplois et nombre total d'emplois dédiés à l'insertion sociale selon les régions (en nombre et en %)¹⁸

Région	Nombre total d'emplois	% en fonction du nombre total d'emplois	Nombre total d'emplois dédiés à l'insertion sociale	% en fonction du nombre total d'emplois dédiés à l'insertion sociale
Laurentides	214	5	28	4
Lanaudière	536	12	36	6
Montréal	876	20	68	10
Montréal	2 414	54	353	54
Laval	414	9	173	26
TOUT LE TERRITOIRE	4 454	100	658	100

TABLEAU 9

Objectifs d'embauche d'une clientèle plus spécifique par catégorie d'employés (en nombre d'entreprises)¹⁹

CATÉGORIE D'EMPLOYÉS	NOMBRE D'ENTREPRISES
Hommes	5
Femmes	22
Adolescents (15-17 ans)	12
Jeunes adultes (18-24 ans)	24
Adultes (25-44 ans)	4
Adultes (45-65)	3
Mères	—
Mères monoparentales	4
Personnes avec une déficience physique ou intellectuelle	14
Personnes avec problèmes de santé mentale	4
Personnes analphabètes	—
Personnes immigrantes, de communautés culturelles spécifiques	12
Personnes des communautés autochtones	1
Personnes en réinsertion sociale	22
Autres	6
TOTAL	133

¹⁸ Le nombre total d'emplois inclut le nombre d'emplois dédiés à l'insertion sociale dans les entreprises. Nous avons obtenu des données de 285 entreprises actives sur 307 rejointes pour cette question et des données de 44 entreprises actives sur 66 qui ont indiqué avoir une mission d'insertion sociale en employabilité.

¹⁹ Nous soulevons le fait que les catégories de ce tableau ne sont pas mutuellement exclusives. Ainsi, une entreprise a pu choisir une catégorie selon le sexe, selon l'âge et selon une problématique particulière pour les mêmes individus.

TABLEAU 10

Types de financement utilisés par les entreprises (en %)²⁰

TYPE DE FINANCEMENT	EN %
Subventions au démarrage et à la consolidation du développement local	21
Subventions au démarrage et à la consolidation du développement régional	6
Subventions sectorielles au démarrage et à la consolidation provenant de ministères	9
Subventions à l'emploi	14
Subventions de nature récurrente et renouvelable	2
Revenus de sources gouvernementales ou municipales sous forme d'achat de services ou d'ententes contractuelles	8
Contributions du milieu	4
Dons et levées de fonds	8
Commandites	6
Commandites et dons	5
Marge de crédit et micro-crédit	4
Prêt de développement local	2
Prêt institutionnel	4
Prêt de capitalisation	2
Capital de risque	1
Vente de parts sociales	1
Mesures d'exemptions fiscales	—
Autres	3
TOTAL	100

²⁰ Ce tableau indique l'utilisation de divers types de financement. Cependant, il comprend à la fois des sources de revenus (excluant les revenus autogénérés provenant de la vente de biens et de services).

TABLEAU 11

Sous-secteurs d'activités des entreprises (en nombre et en %) ²¹

SECTEUR D'ACTIVITÉS	SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉS	NOMBRE D'ENTREPRISES	EN %
Aide domestique	Services d'aide domestique	25	
	SOUS-TOTAL	25	5
Agriculture	Exploitation agricole (ferme)	3	
	Horticulture, sericulture	3	
	Transformation agroalimentaire	—	
	Commercialisation, distribution alimentaire, transport des marchandises	—	
	Services collectifs de producteurs (ex: coopératives de producteurs pour équipements, main-d'œuvre)	—	
	Autres	1	
	SOUS-TOTAL	7	1
Alimentation et restauration	Approvisionnement alimentaire (épicerie, groupe d'achats de consommateurs, agriculture soutenue par la communauté, marché public communautaire)	6	
	Services de restauration et services de fabrication alimentaire (restaurant, café, café-bistrot, traiteur, popote roulante)	31	
	Autres	2	
	SOUS-TOTAL	39	8
Arts et culture	Patrimoine et muséologie	9	
	Enregistrement sonore	6	
	Audiovisuel (cinéma, télévision, vidéo, arts médiatiques)	6	
	Littérature	3	
	Arts de la scène (danse, théâtre, musique)	24	
	Arts visuels	3	
	Spectacles (variétés, humour, cirque)	11	
	Métiers d'arts	3	
	Gestion de salles de représentations, d'expositions, de diffusion	10	
	Services aux créateurs artistiques	7	
	Organisation, programmation, coordination d'événements culturels	18	
	SOUS-TOTAL	100	19

²¹ Le nombre d'entreprises correspond aux entreprises qui exercent des activités selon les différentes catégories de sous-secteurs d'activités. Une même entreprise peut exercer des activités économiques dans plus d'un sous-secteur d'activités.

TABLEAU 11 (SUITE)

Sous-secteurs d'activités des entreprises (en nombre et en %)

SECTEUR D'ACTIVITÉS	SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉS	NOMBRE D'ENTREPRISES	EN %
Biotechnologies/ Pharmaceutiques	Fabrication de produits	—	
	SOUS-TOTAL	—	—
Consommation	Commerce équitable	2	
	Défense des droits des consommateurs (ACEF)	3	
	SOUS-TOTAL	5	1
Construction/Déconstruction	Métiers de la construction	—	
	Fabrication et vente de produits et outillage de construction (portes, fenêtres, palettes à peinture...)	—	
	SOUS-TOTAL	—	—
Éducation et formation	Cours, formation, activités éducatives	31	
	Services aux étudiants (ex. coopératives d'étudiants pour matériel didactique)	3	
	Autres	1	
	SOUS-TOTAL	35	7
Environnement	Collecte	15	
	Tri, conditionnement et mise en valeur de matières récupérées (réutilisation, recyclage, compostage) (ex. ressourceries)	23	
	Mise en valeur de produits récupérés	14	
	Vente de produits écologiques	2	
	Éducation et sensibilisation à l'environnement	7	
	Conservation et aménagement de milieux naturels	3	
	Gestion environnementale de sites protégés	2	
	Conseils et ressources en environnement (prévention, dépollution, biodiversité)	1	
	Efficacité énergétique et nouvelles technologies d'énergie renouvelables (solaires, éoliennes, électriques)	—	
	SOUS-TOTAL	67	13
Foresterie	Foresterie (production de plants, reboisement, entretien, récolte, activités connexes)	—	
	SOUS-TOTAL	—	—
Habillement, mode et textiles	Fabrication de vêtements, commercialisation et vente	4	
	SOUS-TOTAL	4	1

TABLEAU 11 (SUITE)
Sous-secteurs d'activités des entreprises (en nombre et en %)

SECTEUR D'ACTIVITÉS	SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉS	NOMBRE D'ENTREPRISES	EN %
Habitation et développement immobilier	Habitation communautaire	5	
	Services et ressources techniques en habitation	3	
	Services de gestion et d'entretien d'immeubles	5	
	Immeubles communautaires pour organismes et/ou entreprises d'économie sociale	6	
	Conseils et services en aménagement et adaptation d'habitation pour personnes ayant une déficience physique	1	
	Autres	2	
	SOUS-TOTAL	22	4
Loisir et activités récréotouristiques	Services touristiques (hébergement, voyages, etc.)	5	
	Loisir plein air (centres, sentiers...)	16	
	Loisir culturel (festivals, fêtes populaires, etc.)	13	
	Loisir scientifique	3	
	Autres	14	
	SOUS-TOTAL	51	10
Meubles et ameublement	Fabrication et vente de meubles et articles d'ameublement	8	
	Autres	1	
	SOUS-TOTAL	9	2
Médias communautaires	Presse écrite	8	
	Presse radiophonique	3	
	Presse audiovisuelle (télévision)	—	
	Autres	3	
	SOUS-TOTAL	14	3
Petite enfance et enfance	Centres de la petite enfance	44	
	Centres de ressources périnatales	3	
	Halte-garderies	5	
	Services de garde et de surveillance à domicile pour enfants d'âge scolaire primaire	3	
	Soutien et encadrement scolaire personnalisé	2	
	Autres	1	
	SOUS-TOTAL	58	11
Santé communautaire et soins alternatifs	Soins alternatifs de santé (massage...)	2	
	Vente de produits de santé	2	
	Formation en santé alternative	—	
	Autres	2	
	SOUS-TOTAL	6	1

TABLEAU 11 (SUITE)

Sous-secteurs d'activités des entreprises (en nombre et en %)

SECTEUR D'ACTIVÉS	SOUS-SECTEUR D'ACTIVÉS	NOMBRE D'ENTREPRISES	EN %
Secteur manufacturier	Extraction de matières premières autres que le bois (amiante, mines, eau)	—	
	Fabrication de produits de consommation et commercialisation	4	
	Emballage, embouteillage, emballage, encartage, enséchage	1	
	SOUS-TOTAL	5	1
Services aux entreprises et aux organisations	Secrétariat	4	
	Comptabilité	3	
	Imprimerie, sérigraphie, graphisme, édition, reliure	2	
	Communications, publicité	1	
	Messagerie	2	
	Services d'animation, d'évaluation, de planification stratégique	4	
	Entretien ménager	—	
	Services et conseils administratifs, juridiques, et en management (plan d'affaires, gestion des ressources humaines, planification stratégique)	3	
	Commerce électronique	—	
	Centres d'appels	1	
	Autres	8	
	SOUS-TOTAL	28	5
Services financiers locaux	Fonds communautaires d'emprunt dédiés au développement	2	
	Conseils et services de planification financière	—	
	SOUS-TOTAL	2	0,4
Services funéraires	Services collectifs de consommateurs (coopératives funéraires)	1	
	SOUS-TOTAL	1	0,1
Soutien à la personne	Services de soutien psychologique	9	
	Services aux familles avec des personnes ayant une déficience physique ou intellectuelle	6	
	Autres	5	
	SOUS-TOTAL	20	4

TABLEAU 11 (SUITE)

Sous-secteurs d'activités des entreprises (en nombre et en %)

SECTEUR D'ACTIVÉS	SOUS-SECTEUR D'ACTIVÉS	NOMBRE	EN %
		D'ENTREPRISES	
Technologies de l'information et des communications	Télécommunications et câblodistribution	—	
	Fabrication de systèmes informatiques et services connexes (fabrication, vente, réparation, mise à niveau de matériel informatique)	3	
	Développement de logiciels, installation d'équipement de réseau et de logiciels de réseau, entretien de matériel	2	
	Services de conseil et de soutien	5	
	Internet: services d'accès aux technologies numériques, hébergement de sites et de listes, construction de sites et de portails, gestion de l'information et de la documentation, traitement de données	4	
	Autres	3	
	SOUS-TOTAL	17	3
Transport de personnes	Transport collectif	1	
	Groupe de partage et d'échange d'automobiles	—	
	Covoiturage	1	
	Transport scolaire	—	
	Services d'entretien automobile (garage)	—	
	Autres	1	
	SOUS-TOTAL	3	0,5
TOUS LES SECTEURS	TOTAL	518	100

TABLEAU 12

Niveaux d'exploitation des relations d'affaires avec d'autres partenaires (en nombre et en %)

Niveau d'exploitation des relations d'affaires	Nombre d'entreprises	En %
Analyse de marché	30	5
Plans d'affaires	42	6
Financement	115	17
Soutien et accompagnement	82	12
Locaux	109	16
Approvisionnement	78	12
Production de biens et de services	82	12
Mise en marché	74	11
Gestion et/ou administration	38	6
Autres	21	3
TOTAL	671	100

TABEAU 13
Entreprises par MRC d'implantation
(en nombre et en %)²²

RÉGION	MRC	NOMBRE D'ENTREPRISES	EN %
Laurentides	MRC Deux-Montagnes	1	1
	MRC Thérèse-de-Blainville	—	—
	MRC Mirabel	1	1
	SOUS-TOTAL	2	2
Lanaudière	MRC Les Moulins	4	5
	MRC de l'Assomption	5	6
	SOUS-TOTAL	9	11
Montréal	MRC Rouville	—	—
	MRC La Vallée du Richelieu	1	1
	MRC Longueuil	6	7
	MRC La Jamberrais	—	—
	MRC Rousillon	3	4
	MRC Beauharnois-Salaberry	1	1
	MRC Vaudreuil-Soulanges	2	2
	SOUS-TOTAL	13	15
Montréal	MRC Montréal	57	68
	SOUS-TOTAL	57	68
Laval	MRC Laval	3	4
	SOUS-TOTAL	3	4
ENSEMBLE DU TERRITOIRE	TOTAL	84	100

²² Le terme «entreprises» désigne les entreprises et les projets émergents qui ont été identifiés par les agents de développement qui ont répondu à ce questionnaire. Le nombre d'entreprises réfère aux entreprises qui étaient, à l'été 2002, à l'étude pour obtenir un soutien financier d'un CLD, d'une CDEC ou étaient en accompagnement d'une CDR. Le nombre d'entreprises répertoriées ne correspond pas à la totalité des entreprises d'économie sociale émergentes sur le territoire de la RMR de Montréal.

TABEAU 14
Entreprises selon les municipalités de la RMR
(en nombre et en %) ²³

RÉGION	NOMBRE D'ENTREPRISES	RÉGION	NOMBRE D'ENTREPRISES
LAURENTIDES		LAVAL	
Blainville	—	Ville de Laval	3
Boisbriand	—	Sous-Total	3
Bois-des-Fillion	—	MONTÉRÉGIE	
Lorraine	—	Beauharnois	1
Mirabel	1	Beloeil	—
Oka	—	Boucherville	1
Rosemère	—	Brossard	—
Sainte-Anne-des-Plaines	—	Candiac	—
Sainte-Thérèse	—	Carignan	—
Saint-Eustache	1	Chambly	—
Sous-Total	2	Châteauguay	2
LANAUDIÈRE		Delson	1
L'Assomption	—	La Prairie	—
La Plaine	—	Longueuil	3
Lachenaie	—	Mont Saint-Hilaire	—
Le Gardeur	—	Notre Dame-de-l'Ile Perrot	—
Mascouche	2	Otterburn Park	1
Repentigny	3	Richelieu	—
Terrebonne	1	Saint-Constant	—
Non déterminé	3	Saint-Hubert	2
Sous-Total	9	Saint-Lambert	—
MONTREAL		Vaudreuil-Dorion	1
Ville de Montréal	57	Non déterminé	1
Sous-Total	57	Sous-total	13
		Tout le territoire	84

²³ Le terme «entreprises» désigne les entreprises et les projets émergents qui ont été identifiés par les agents de développement qui ont répondu à ce questionnaire. Le nombre d'entreprises réfère aux entreprises qui étaient, à l'été 2002, à l'étude pour obtenir un soutien financier d'un CLD, d'une CDEC ou étaient en accompagnement d'une CDR. Le nombre d'entreprises répertoriées ne correspond pas à la totalité des entreprises d'économie sociale émergentes sur le territoire de la RMR de Montréal.

TABLEAU 15

**Implantation des entreprises de la région de Montréal –
par arrondissement** (en nombre)

NOM DE L'ARRONDISSEMENT	NOMBRE D'ENTREPRISE
Ahuntsic / Cartierville	1
Anjou	—
Beaconsfield / Baie-d'Urfé	—
Côte-des-Neiges / Notre-Dame de Grâce	8
Côte Saint-Luc / Hampstead / Montréal-Ouest	1
Dollard-des-Ormeaux / Roxboro	—
Dorval / L'Île Dorval	2
Kirkland	—
Lachine	2
Lasalle	4
L'Île Bizard / Sainte-Anne-de-Bellevue / Sainte-Geneviève	—
Mercier / Hochelaga-Maisonneuve	4
Montréal-Nord	2
Mont-Royal / Outremont	—
Pierrefonds / Senneville	2
Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	3
Pointe-Claire	—
Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles / Montréal-est	1
Rosemont / Petite-Patrie / Saint-Laurent	7
Saint-Léonard	—
Sud-Ouest	4
Verdun	—
Ville-Marie (centre des affaires)	1
Villeray / Saint-Michel / Parc Extension	9
Westmount	—
Ne sait pas	6
TOTAL	57

TABEAU 16
Statut juridique des entreprises
(en nombre et en %)

STATUT JURIDIQUE	NOMBRE D'ENTREPRISES	EN %
OBNL	29	56
Coopérative de travail	3	6
Coopérative de consommateurs	1	2
Coopérative de solidarité	9	17
Coopérative de producteurs	4	8
Coopérative de travailleurs actionnaires	1	2
Ne sait pas/pas de réponse	5	9
TOTAL	52	100

TABEAU 17
Constitution légale des entreprises et des organismes gérant des projets d'économie sociale selon l'année (en nombre et en %)²⁴

ANNÉE DE CONSTITUTION LÉGALE	NOMBRE D'ENTREPRISES	EN %	NOMBRE D'ORGANISMES	EN %
Avant 1975	—	—	1	3
de 1976 à 1980	—	—	—	—
de 1981 à 1985	3	6	4	13
de 1986 à 1990	2	4	2	6
de 1991 à 1995	2	4	4	13
de 1996 à 2000	11	21	3	10
de 2001 à 2002	12	23	—	—
Entreprises non constituées	16	31	—	—
Ne sait pas/pas de réponse	6	11	17	55
TOTAL	52	100	31	100

²⁴ Nous détenons les données de 14 organismes gérant des projets émergents d'économie sociale sur 31 car très peu d'agents ont été en mesure de fournir cette information. Le total des entreprises et des projets d'économie sociale donne 83 plutôt que 84 rejoins. Ceci s'explique par le fait que nous avons reçu le questionnaire d'une entreprise ou projet qui n'a pas répondu à la question sur le type de projet. Ne pouvant la classer dans ce tableau, cette donnée est exclue du tableau 17.

TABLEAU 18

Démarrage prévu des opérations de vente de biens et de services selon l'année (en nombre et en %)

Année de démarrage des opérations de vente de biens et de services	Nombre d'entreprises	En %
2002	15	18
2003	35	42
2004	11	13
Ne sait pas/pas de réponse	23	27
TOTAL	84	100

TABLEAU 19

Chiffre d'affaires annuel moyen estimé selon la région (en \$)

Région	Nombre d'entreprises rejointes par l'étude	Nombre d'entreprises pour lesquelles l'information est détenue	Chiffre d'affaires annuel moyen estimé en \$
Laurentides	2	1	215 720
Lanaudière	9	5	256 919
Montréal	57	26	606 647
Laval	3	3	455 138
TOUT LE TERRITOIRE	84	44	595 773

TABLEAU 20

Nombre total d'emplois estimés selon les régions(en nombre et en %) ²⁵

RÉGION	Nombre total d'emplois	En %
Laurentides	21	3
Lanaudière	61	8
Montréal	196	27
Montréal	392	54
Laval	56	8
TOUT LE TERRITOIRE	726	100

TABLEAU 21

Objectifs d'embauche d'une clientèle plus spécifique**par catégorie d'employés** (en nombre d'entreprises) ²⁶

CATÉGORIE D'EMPLOYÉS	NOMBRE D'ENTREPRISES
Hommes	—
Femmes	8
Adolescents (15-17 ans)	2
Jeunes adultes (18-24 ans)	13
Adultes (25-44 ans)	2
Adultes (45-65)	—
Mères	2
Mères monoparentales	5
Personnes avec une déficience physique ou intellectuelle	4
Personnes avec problèmes de santé mentale	4
Personnes analphabètes	—
Personnes immigrantes, de communautés culturelles spécifiques	13
Personnes des communautés autochtones	1
Personnes en réinsertion sociale	8
Autres	6
TOTAL	68

²⁵ Le nombre total d'emplois estimés inclut le nombre d'emplois dédiés à l'insertion sociale dans les entreprises émergentes. Nous avons obtenu des données de 64 entreprises sur 84 rejointes. Par ailleurs, 19 entreprises ont déclaré prévoir l'ouverture de postes d'insertion sociale, 12 d'entre elles envisagent la création de 91 emplois au total, soit une moyenne de 8 emplois par entreprise.

²⁶ Nous soulevons le fait que les catégories de ce tableau ne sont pas mutuellement exclusives. Ainsi, une entreprise a pu choisir une catégorie selon le sexe, selon l'âge et selon une problématique particulière pour les mêmes individus.

TABLEAU 22

Types de financement envisagés par les entreprises(en %) ²⁷

TYPE DE FINANCEMENT	EN %
Subventions au démarrage et à la consolidation du développement (local)	21
Subventions au démarrage et à la consolidation du développement (régional)	7
Subventions sectorielles au démarrage et à la consolidation provenant de ministères	7
Subventions à l'emploi	15
Subventions de nature récurrente et renouvelable	2
Revenus de sources gouvernementales ou municipales sous forme d'achat de services ou d'ententes contractuelles	5
Contributions du milieu	3
Dons et levées de fonds	5
Commandites	4
Commandites et dons	4
Marge de crédit et micro crédit	0,7
Prêt de développement local (FLI)	3
Prêt institutionnel	9
Prêt de capitalisation	5
Capital de risque	2
Vente de parts sociales	3
Mesures d'exemptions fiscales	0,3
Autres	4
TOTAL	100

²⁷ Ce tableau indique l'utilisation de divers types de financement. Cependant, il comprend à la fois des sources de revenus (excluant les revenus autogénérés provenant de la vente de biens et de services).

TABLEAU 23

Principaux secteurs d'activités des entreprises

(en nombre et en %)

SECTEUR D'ACTIVITÉS	NOMBRE D'ENTREPRISES	EN %
Aide domestique	1	1
Agriculture	3	4
Alimentation et restauration	11	13
Arts et culture	12	14
Biotechnologies et biopharmaceutiques	1	1
Consommation	1	1
Construction/déconstruction	—	—
Éducation et formation	6	8
Environnement	4	5
Foresterie	—	—
Habillement, mode et textiles	2	2
Habitation et développement immobilier	14	17
Loisir et activités récréotouristiques	8	10
Meubles et ameublement	1	1
Médias communautaires	1	1
Petite enfance et enfance	8	10
Santé communautaire et soins alternatifs	1	1
Secteurs manufacturiers	2	2
Services aux entreprises et aux organisations	3	4
Services financiers	—	—
Services funéraires	—	—
Soutien à la personne	2	2
Technologies de l'information et des communications	2	2
Transport de personnes	1	1
Autres	—	—
TOTAL	84	100

TABLEAU 24

Niveaux d'exploitation des relations d'affaires envisagées avec d'autres partenaires (en nombre et en %)

NIVEAUX D'EXPLOITATION DES RELATIONS D'AFFAIRES	NOMBRE D'ENTREPRISES	EN %
Analyse de marché	16	8
Plans d'affaires	20	10
Financement	32	16
Soutien et accompagnement	23	12
Locaux	26	13
Approvisionnement	23	12
Production de biens et de services	20	10
Mise en marché	26	13
Gestion et/ou administration	10	5
Autres	3	1
TOTAL	199	100

TABLEAU 25

Secteurs d'activités représentant un potentiel de développement
(en %) ²⁸

SECTEUR D'ACTIVITÉS	EN %
Aide domestique	4
Agriculture	4
Alimentation et restauration	7
Arts et culture	11
Biotechnologies et biopharmaceutiques	2
Consommation	1
Construction/déconstruction	1
Éducation et formation	4
Environnement	10
Foresterie	1
Habillement, mode et textiles	2
Habitation et développement immobilier	7
Loisir et activités récréotouristiques	11
Meubles et ameublement	—
Médias communautaires	1
Petite enfance et enfance	8
Santé communautaire et soins alternatifs	3,5
Secteurs manufacturiers	3
Services aux entreprises et aux organisations	5
Services financiers	1
Services funéraires	2
Soutien à la personne	2
Technologies de l'information et des communications	5
Transport de personnes	2,5
Autres	2
TOTAL	100

²⁸ Il s'agit des secteurs principaux d'activités qui représentent un potentiel de développement pour les entreprises et les projets structurants en économie sociale, selon les données qui nous ont été transmises par les agents de développement.

Annexe 1

Liste des municipalités composant les RMR de 1996 et ses sous-territoires²⁹

RIVE-NORD LAURENTIDES	RIVE-SUD MONTÉRÉGIE	ÎLE DE MONTRÉAL
Bellefeuille	Beauharnois	Anjou
Blainville	Beloeil	Baie-d'Urfé
Broisbriand	Boucherville	Beaconsfield
Bois-des-Fillion	Brossard	Côte-Saint-Luc
Deux-Montagnes	Candiac	Dollard-des-Ormeaux
Gore	Carignan	Dorval
Lafontaine	Chambly	Hampstead
Lorraine	Châteauguay	Île-Dorval
Mirabel	Delson	Kirkland
Oka	Greenfield Park	Lachine
Pointe-Calumet	Hudson	LaSalle
Rosemère	Île-Cadieux	Montréal
Saint-Antoine	Île-Perrot	Montréal-Est
Saint-Colomban	La Prairie	Montréal-Nord
Sainte-Anne-des-Plaines	Le Moyne	Montréal-Ouest
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	Léry	Mont-Royal
Sainte-Thérèse	Les Cèdres	Outremont
Saint-Eustache	Longueuil	Pierrefonds
Saint-Jérôme	Maple Grove	Pointe-Claire
Saint-Joseph-du-Lac	McMasterville	Roxboro
Saint-Placide	Melocheville	Sainte-Anne-de-Bellevue
Territoire indien d'Oka	Mercier	Sainte-Geneviève
	Mont Saint-Hilaire	Saint-Laurent
RIVE-NORD LANAUDIÈRE	Notre-Dame-de-Bon-Secours	Saint-Léonard
Charlemagne	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Saint-Pierre
L'Assomption	Otterburn Park	Saint-Raphael-de-l'Île-Bizard
La Plaine	Pincourt	Senneville
Lachenaie	Pointe-des-Cascades	Verdun
Lavaltrie	Réserve indienne de Kahnawake	Westmount
Le Gardeur	Richelieu	
Mascouche	Saint-Amable	
Repentigny	Saint-Basile-le-Grand	
Saint-Antoine-de-Lavaltrie	Saint-Bruno-de-Montarville	
Saint-Gérard-Majella	Saint-Constant	
Saint-Sulpice	Sainte-Catherine	
Terrebonne	Sainte-Julie	
	Saint-Hubert	
RIVE-NORD LAVAL	Saint-Isidore	
Laval	Saint-Lambert	
	Saint-Lazare	
	Saint-Mathias-sur-Richelieu	
	Saint-Mathieu	
	Saint-Mathieu-de-Beloeil	
	Saint-Philippe	
	Terrasse-Vaudreuil	
	Varenes	
	Vaudreuil-sur-le-Lac	
	Vaudreuil-Dorion	

²⁹ Source: Emploi-Québec 2002, Table métropolitaine de Montréal, *Liste des municipalités composant les RMR de 1996 et ses sous-territoires*, [En ligne], [www.table-metropolitaine.org/docs/municipalites.pdf]. (page consultée le 7 octobre 2002). Correction apportée pour la municipalité de Laval.

Annexe 2

Liste des ressources de développement ayant participé au profil

LAURENTIDES :

Société de développement économique Thérèse de Blainville (CLD)
CLD de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Deux-Montagnes
CLD de Mirabel Secteur Saint-Janvier
CDR Outaouais-Laurentides

LANAUDIÈRE :

CLD des Moulins
CLD de la MRC de l'Assomption
CDR de Lanaudière

MONTÉRÉGIE :

CLD Beauharnois-Salaberry
CLD de Lajemmerais
CLD de La Vallée-du-Richelieu
CLD de Vaudreuil
CLD au Cœur de la Montérégie
CLD de Champlain
CLD de Rousillon
CDR de la Montérégie

MONTRÉAL :

CDEST, CDEC de l'Est
CDEC Ahuntsic Cartierville
Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest (RESO), CDEC
CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal
CDEC Centre-Nord
CDEC Rosemont / Petite-Patrie
Société de développement économique Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles (SODEC)
Société de développement économique Ville-Marie (SDÉVM)
CDEC Côte-des-Neiges / Notre-Dame de Grâce
CLD de Lachine
CLD d'Anjou / Montréal-Est
CLD de Verdun
CLD de Lasalle
CLD de Mont-Royal / Outremont
CLD de l'Ouest de l'île
MAMM (ministère des Affaires municipales et de la Métropole)

LAVAL :

CLD de Laval

MONTRÉAL ET LAVAL :

CDR de Montréal et Laval